Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 106 (1998)

Rubrik: Chronique archéologique 1997

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique archéologique 1997

Les notices qui suivent donnent un compte-rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 1997, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut être ainsi reportée à une chronique ultérieure. La chronique archéologique de l'Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, n° 81, a publié, en 1998, des informations et communications détaillées, relatives aux périodes pré- et protohistoriques, romaines et du haut Moyen Âge. De même, le bulletin de l'Association Pro Aventico présente la chronique détaillée des recherches faites à Avenches. Nous renvoyons les lectrices et lecteurs à ces publications, en donnant un simple résumé.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section des monuments historiques et archéologie. Ils sont destinés à être conservés aux Archives cantonales, avec les dossiers des affaires correspondantes.

Abréviations

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Âge du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Âge
M	Moyen Âge

AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.
BAMU	Bureau d'archéologie monumentale et urbaine, Lausanne.
IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.
MHL	Musée historique de Lausanne.
MR	Musée romain

Publications

AS	Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico.
CAR	Cahiers d'archéologie romande.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

Denis Weidmann, archéologue cantonal

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185 569 100 / 191 750
R *La Longeaigue – Nécropole de la Porte de l'Ouest*

La création d'une vaste zone inondable au sud-ouest de la ville a occasionné l'exploration d'une petite zone funéraire liée à la nécropole de la Porte de l'Ouest. Les sondages préliminaires exécutés en 1992 et 1993 déjà avaient amené la découverte à cet endroit d'une incinération à urne datée de la seconde moitié du IIe siècle. L'ouverture du sondage de 1997 a permis de mettre au jour quatre ou cinq nouvelles sépultures, principalement du type « à ossements dispersés », ainsi que quelques dépôts d'offrandes majoritairement céramiques. Les trouvailles de surface sont très nombreuses, témoignant probablement de crémation et/ou de rituels pratiqués à l'emplacement même des sépultures : on relève en particulier un nombre élevé d'amphores vinaires gauloises à fond plat, ainsi que plusieurs dizaines de calices à piédestal en céramique, récipients à probable fonction cultuelle. Le matériel, globalement abondant et qualitativement assez proche de celui de la nécropole d'en Chaplix, peut être daté entre le milieu du IIe et la première moitié du IIIe siècle.

Situées à plus de 500 m de l'enceinte flavienne, ces tombes sont, en l'état actuel des connaissances, les plus éloignées de la ville des sépultures rattachées à la riche nécropole de la Porte de l'Ouest. L'organisation de ce cimetière, exploré au siècle dernier surtout, est encore largement inconnue, tout comme la trame très complexe des tracés routiers à cet endroit (voir à ce propos *BPA*, n° 38, 1996, pp. 103-105 et fig. 11).

Daniel Castella et François Eschbach

Investigations et documentation : D. Castella ; F. Eschbach, Archéodunum S.A., Gollion.

Objets : seront déposés au MRA.

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185
R *Publications récentes sur le site d'Avenches*

- Hamdallah BEARAT, Michel FUCHS, « Analyses physico-chimiques et minéralogiques de peintures murales romaines d'Aventicum », dans *BPA*, n° 38, 1996, pp. 35-51.
- Anne BIELMAN, « Un nouveau flamen chez les Helvètes », dans *BPA*, n° 38, 1996, pp. 53-58.
  Etude d'une petite inscription sur une plaquette de bronze, conservée au MRA.

- Françoise BONNET BOREL, « Le verre d'époque romaine à Avenches – Aventicum. Typologie générale », dans *Documents du Musée romain d'Avenches 3*, Avenches, 1997, 98 p.
  Etude de l'ensemble des verres découverts à Aventicum et environs jusqu'en 1982.
- Annette COMBE, « Les cadastres romains dans la région d'Avenches », dans *BPA*, n° 38, 1996, pp. 5-22.
- Regula FREI-STOLBA, « Claude et les Helvètes : les cas de C. Julius Camillus », dans *BPA*, n° 38, 1996, pp. 59-72.
- René FROIDEVAUX (réd.), « Amphithéâtre – Tour du Musée d'Avenches », dans *Publication du Service des bâtiments de l'Etat*, n° 56, Lausanne, mai 1997, 40 p.
  Plaquette consacrée à la restauration de l'amphithéâtre et de l'extérieur de la tour médiévale abritant le Musée romain. Présentation historique des monuments.
- Anne HOCHULI-GYSEL, « Eine bleiglasierte Tonapplique aus dem Allier-Gebiet », dans *BPA*, n° 38, 1996, pp. 73-77.
  Etude d'une applique en terre cuite représentant un gladiateur, trouvée à Avenches et provenant du centre de la France.
- Marie-France MEYLAN-KRAUSE, « Un dépôt votif découvert en 1905 », dans *BPA*, n° 38, 1966, pp. 23-34.
  Etude d'un ensemble de céramiques à fonction votive, découvertes dans le périmètre des temples de la colline d'Avenches.
- Jacques MOREL et al., « Chronique des fouilles archéologiques 1996 », dans *BPA*, n° 38, 1996, pp. 91-106.
  Résultats des fouilles archéologiques conduites à Avenches en 1996.
- Serge REBETEZ, « Mosaïques », dans *Documents du Musée romain d'Avenches 2*, Avenches, 1997, 87 p.
  Catalogue de l'exposition des principales mosaïques d'Avenches, présentées au MRA en mai-octobre 1997.

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185 569 720 / 192 190
M *Rue Centrale 29-31 – Arcades*

Publication

- François CHRISTE, « Attention ! Une façade peut en cacher une autre », dans *Journal de la Construction*, n° 4, 15 juillet 1996, tiré à part, 8 p.
  Présentation des portiques à arcades découverts dans les ensembles médiévaux d'Avenches et de Moudon (voir *RHV*, 1995, pp. 399-401 ; 1996, p. 277).

Fig. 1. Bonvillars – Mobilier d'une tombe d'enfant gallo-romaine : perles d'un collier et statuette de coq en terre cuite. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

BONVILLARS District de Grandson – CN 1183 541 850 / 187 050
Br-R *Praz Novy – Habitat protohistorique et nécropole gallo-romaine*

Découvert lors d'une campagne de sondages en 1994 sur le trace de l'autoroute A5, le site de Praz Novy a fait l'objet d'une fouille durant le printemps 1997. Elle a mis au jour un four culinaire protohistorique ainsi qu'une petite concentration d'incinérations romaines.

Le four (300 x 100 x 40 cm) implanté directement dans la moraine présente d'importantes traces de rubéfaction sur l'ensemble de ses parois. La fosse est remplie de nombreux tessons de céramique et de galets éclatés au feu. Aucun os calciné n'a été retrouvé dans le foyer, en revanche, lors du tamisage, de nombreuses céréales calcinées furent observées, unique témoignage de la fonction culinaire de ce four. Grâce aux bûches carbonisées, une analyse C14 nous fournit la datation suivante : 2980 ± 40 BP (1375 – 1055 BC, date calibrée à deux sigma. Réf. ARC97/R1981C).

La nécropole comprend huit tombes à incinération. Une première étude du matériel archéologique permet de dater leur enfouissement durant la seconde moitié du premier siècle apr. J.-C. (fig. 1). Dans l'état actuel des investigations, ces quelques tombes ne sont pas associées à d'autre vestiges.

Timo Caspar et Carole Senn

Investigations et documentation : Archéodunum S.A.

BURSINS District de Rolle – CN 1261 511 730 / 145 320
M *Place du Tilleul – Ancien cimetière*

La création d'une place publique au nord de l'église a apporté quelques informations complémentaires sur l'ancien cimetière.

Rapport : Laurent AUBERSON, *Bursins. Aménagement de la place devant la cure. Rapport de surveillance archéologique*, AAM, 26 mars 1997.

CHAMPAGNE District de Grandson – CN 1183 540 825 / 186 300
M *Le Moulin – Structure en bois*

Découvert lors d'une campagne de sondages en 1994 sur le tracé de l'autoroute A5, le site Le Moulin à fait l'objet d'une fouille durant l'automne 1997, qui a mis au jour un important aménagement médiéval.

La structure, d'axe nord-sud, est constituée d'éléments verticaux (pilotis) et horizontaux (poutre, troncs, branchages, vernes) qui consolident et protègent la berge d'un ancien cours de l'Arnon. Il est difficile de dire pour l'instant s'il s'agit d'un ensemble architectural homogène ou s'il y a plusieurs phases successives de constructions parallèles.

Une première datation dendrochronologique sur des pieux en chêne (réf. LRD94/R3891) permet de situer la date d'abattage de certains bois à l'automne/hiver 1307-1308 apr. J.-C.

Timo Caspar et Carole Senn

Investigations et documentation : Archéodunum S.A.

CHAVANNES-LE-CHÊNE District d'Yverdon – CN 1203 549 310 / 180 600
M *Moulin et pont du Covet*

Pour préparer la restauration et la présentation des murs de l'ancien moulin du Covet, une étude historique et documentaire a été réalisée.

Rapport : Philippe JATON, *Communes de Chavannes-le-Chêne et Chêne-Pâquier VD. Pont et ancien Moulin du Covet*, Moudon, avril 1997.

CHESEAUX-NORÉAZ District d'Yverdon – CN 1203
N-Br *Sites archéologiques de la rive sud du lac de Neuchâtel*

La prospection et le repérage des stations lacustres préhistoriques se poursuit dans les secteurs de la rive et des roselières rendus accessibles par le fauchage des roseaux.

Rapport : Christiane PUGIN, *Rive sud du lac de Neuchâtel. Yverdon et Cheseaux-Noréaz (VD). Clendy, Champittet, La Grande Chenau, Châble-Perron. Inventaire et étude des stations littorales.* Rapport sur les recherches réalisées en octobre 1996, Genève, GRAP, février 1997.

CONCISE District de Grandson – CN 1183 544 860 / 188 710
N-Br *Sous Colachoz – Station lacustre, fouilles Rail 2000*

Commencées en novembre 1995, les fouilles effectuées en relation avec le projet Rail 2000 se sont poursuivies dès mars 1997 dans la zone située au sud de la voie ferrée actuelle. Cette deuxième étape concerne une surface d'environ 1300 m^2.

On y a découvert toute une série de couches archéologiques intactes du Néolithique moyen et final (env. 3860 à 2440 av. J.-C.), ce qui n'avait pas été le cas dans la zone au nord de la voie ferrée, fouillée pendant la première étape.

La stratigraphie complète atteint par endroits une hauteur de 3 m. On distingue une séparation nette dans la séquence sédimentaire néolithique (fig. 2). Le Néolithique moyen est caractérisé par des bandes organiques foncées bien définies qui sont séparées les unes des autres par des couches de sable stérile (fig. 2, partie inférieure). Par contre, les différentes couches du Néolithique final ne se distinguent qu'avec difficulté ; il s'agit de couches organiques très fines, mélangées avec des sédiments sableux contenant des gravillons (fig. 2, partie supérieure).

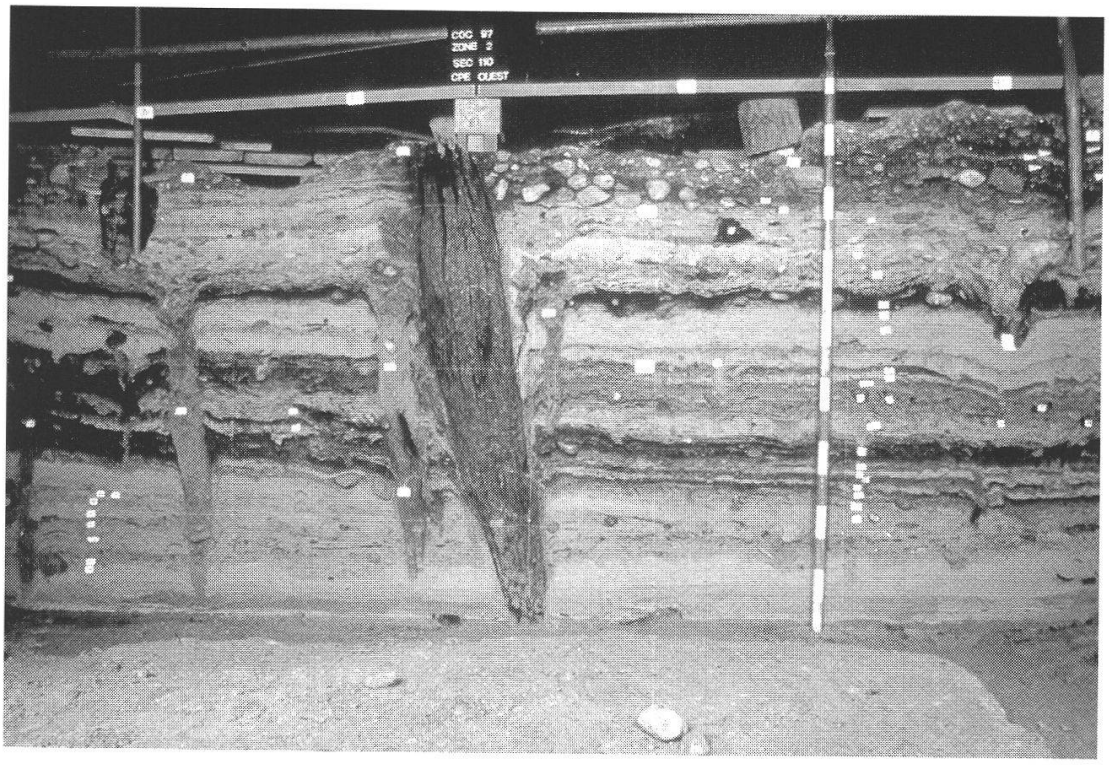

Fig. 2. Concise – Station lacustre. Coupe stratigraphique au travers de la séquence néolithique. (Photo MHAVD)

En ce qui concerne l'architecture, les observations faites lors de la première étape de fouille se confirment (voir *RHV*, 1997, pp. 212-213). Toute une série de chemins d'accès ont été découverts à l'extrémité ouest de l'ancienne baie, datant pour la plupart du 33e au 29e siècle av. J.-C. Il est ainsi possible de localiser la partie du site appartenant à la civilisation de Horgen, dont l'existence avait déjà été présumée sur la base d'objets caractéristiques trouvés au siècle passé (p. ex. des doubles pointes en bois de cerf à base déjetée). En outre, on a mis en évidence des systèmes de palissades et des plans de maisons, qui sont disposés de part et d'autre d'un chemin d'accès central, lequel fut rénové à plusieurs reprises entre 2820 et 2440 av. J.-C.

Découverte et prélevée en bloc en 1997, à l'endroit même où elle s'était effondrée (fig. 3), une paroi clayonnée de chêne et de noisetier datée du Bronze ancien (1801 à 1774 av. J.-C.) a été conservée et restaurée. Dès la fin de cette année, elle sera présentée au public dans la nouvelle salle consacrée à l'âge du Bronze au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, à Lausanne.

L'étude architecturale du deuxième village du Bronze ancien, érigé entre 1645 et 1624 av. J.-C., a aussi progressé. Par des recherches détaillées fondées sur la dendrochronologie et l'analyse des bois, il a été possible non seulement de déterminer les diverses phases de construction, mais aussi d'identifier les différents biotopes des chênes utilisés dans l'édification des maisons.

Fig. 3. Concise – Station lacustre. Dégagement d'une paroi en clayonnage de chêne et noisetier. Entre 1801 et 1774 av. J.-C. (Photo MHAVD)

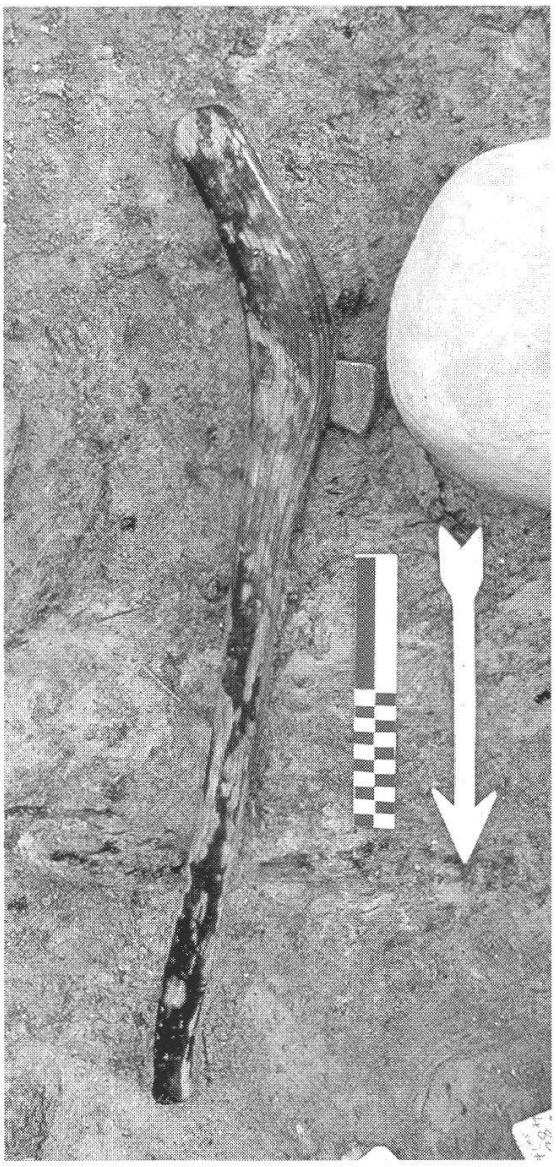

Fig. 4. Concise – Station lacustre. Hache du Néolithique moyen avec manche en frêne, conservée intacte. (Photo MHAVD)

Pour ce qui concerne les riches ensembles de mobilier prélevés dans les différentes couches, on mentionnera ici en particulier les artefacts en matière organique, qui sont remarquablement bien conservés. Il ne s'agit pas seulement d'objets en bois de cerf (p. ex. des gaines de hache) ou en os (ciseaux, poinçons), mais aussi d'objets en bois, dont la hache avec un manche en frêne intact (fig. 4) est un bel exemple.

En complément des résultats purement archéologiques, les études relevant des sciences naturelles ont aussi livré leurs premiers résultats. Il faut mentionner en premier lieu la dendrochronologie, qui a permis de dater plus de vingt villages s'échelonnant du début du 4e jusqu'au milieu du 2e millénaire av. J.-C., sans oublier les analyses paléo-ethnobotaniques, qui confirment la diversité de l'alimentation végétale (plantes cultivées : blé nu, engrain, épeautre, orge, pavot, lin, cameline cultivée, lentilles et pois ; plantes de cueillette : glands, noisettes, pommes, poires, sureau, cynorhodons, raisins, framboises, mûres sauvages, fraises des bois et coquerets alkékenges).

Claus Wolf

Investigations et documentation : C. Wolf, MHAVD.

Objets : seront déposés au MCAH.

Publication : Claus Wolf, « Neue Befunde zur Siedlungsstruktur der westschweizerischen Frühbronzezeit : erste Ergebnisse der Ausgrabungen in den neolithischen und bronzezeitlichen Seeufersiedlungen von Concise-sous-

Colachoz (VD) », dans *Proceedings of the Conference Mensch und Umwelt in der Bronzezeit Europas* (à paraître).

CONCISE District de Grandson – CN 1183 545 600 / 189 250
R *En Ducet – Voie et rive romaine aménagée*

Les travaux de correction de la voie CFF Yverdon-Neuchâtel (projet Rail 2000) ont occasionné plusieurs campagnes de sondages au nord-est du village de Concise. En novembre 1996, une route romaine jusqu'alors inconnue a été recoupée au lieu-dit en Ducet ; cette découverte a motivé l'ouverture de caissons complémentaires en 1997, qui ont permis de suivre le tracé de la voie sur plus de 60 m.

Orientée nord-ouest / sud-est, presque perpendiculaire à la rive du lac de Neuchâtel, cette chaussée, large de 5 à 6 m, est constituée d'un hérisson étroit et irrégulier de gros blocs, coiffé d'une charge de gravier et de petits galets, par endroits mêlés de fragments de tuiles. Dans le secteur fouillé, la route traverse une ancienne cuvette marécageuse et repose directement sur une couche de tourbe. A l'extrémité nord du tronçon exploré, on signale la présence d'un fossé latéral ouest, dans lequel furent récoltées de nombreuses scories métallurgiques, accompagnées de tessons de céramique et de verre datés entre la fin du Ier et le IIe siècle apr. J.-C. Cette voie devait probablement se raccorder en amont à la route principale du pied du Jura (Vy de l'Etraz) dont le tracé, mal connu, doit être à chercher à près d'un kilomètre au nord de là, au-dessus des villages de Corcelles et de Concise.

Dans le prolongement aval de notre route, au sud de la voie CFF, un alignement de cinq pieux avait été repéré lors de la campagne de sondages préliminaires de 1994. L'ouverture à cet emplacement de tranchées complémentaires en 1997 a permis de montrer que ces bois appartenaient à un aménagement de la rive lacustre, sous la forme de deux rangs parallèles de pieux de chêne, distants de 75 à 100 cm, attestés sur une longueur d'environ 9 m. Ces bois devaient constituer l'armature d'une digue de protection de la rive ou d'une jetée s'avançant dans le lac. L'exiguïté des surfaces ouvertes à ce jour laisse encore de nombreuses questions ouvertes sur le découpage du littoral antique et la relation fonctionnelle entre la route et cette structure riveraine, que la dendrochronologie a permis de situer en 379 / 380 apr. J.-C. (réf. LRD97/R4356). La présence d'aménagements portuaires sous l'actuelle voie CFF paraît assez probable. Des sondages à réaliser ultérieurement devraient permettre de compléter les résultats très lacunaires de ces premières recherches.

Daniel Castella et François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach, Archéodunum S.A.

CONCISE District de Grandson – CN 1183 547 130 / 190 260
R *Ancienne carrière de La Lance*

Des sondages ont cherché à préciser la limite supérieure de l'ancienne exploitation, masquée par d'anciens remblais, en vue de définir un meilleur aménagement du site visitable.

Rapport : François ESCHBACH, *Concise VD – Carrière de La Lance. Rapport sur la tranchée exploratoire d'avril 1997*, Archéodunum S.A., s.d.

CONCISE District de Grandson – CN 1183 546 500 / 190 000
M *Chartreuse de La Lance*

Publication
- Laurent AUBERSON, « "Claustrum" et "Galilea" : le cloître cartusien. L'exemple de l'ancienne chartreuse de La Lance (Concise VD) », dans *Art et Architecture en Suisse*, SHAS, année 48, 1997, pp. 25-32.

CONCISE District de Grandson – CN 1183 546 810 / 190 050
M-AP *Les Favarges – Fours à chaux*

Rapport archéologique sur les investigations faites en 1996 à l'occasion des travaux ferroviaires Rail 2000 (voir *RHV*, 1997, pp. 215-217) :

François ESCHBACH, avec la collaboration de Daniel DE RAEMY et Ian G. HEDLEY, *Un ensemble de fours à chaux médiévaux et modernes à Concise VD – Les Favarges*, Archéodunum S.A., juillet 1997.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE District de Grandson – CN 1183 544 450 / 188 350
Br-Ha *Habitat protohistorique – Sous le Château*

Site découvert en automne 1992, lors de sondages mécaniques systématiques sur le tracé de la nouvelle voie CFF entre Onnens et Vaumarcus (projet Rail 2000). Une surface d'environ 3600 m^2 a été fouillée entre

Fig. 5. Corcelles-près-Concise – Sous le Château. Fossé et empierrement du premier âge du Fer. (Photo Christian Falquet – MHAVD)

Fig. 6. Corcelles-près-Concise – Sous le Château. Dégagement d'ornières tracées par un chariot hallstattien. (Photo Christian Falquet – MHAVD)

septembre 1995 et avril 1997. Le gisement se situe sur le flanc d'une colline morainique, dans une vaste cuvette aux pentes douces, ouverte en direction du nord-est. Les sondages ont permis la détection, à une profondeur de 75 à 100 cm, d'un niveau archéologique protohistorique bien marqué, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, scellé par un épais limon stérile.

Le creusement de deux tranchées parallèles, d'environ 130 m de long, a permis l'identification d'un vaste empierrement d'origine anthropique associé à trois fosses (fig. 5). Un second niveau archéologique, plus ancien (Bronze ancien ?), diffus et moins étendu, a également été repéré.

L'ouverture de surfaces (voir *RHV*, 1997, p. 218, fig. 5) a permis la découverte de structures empierrées planes, bien délimitées, formant de petits rectangles, reposant dans ou sur l'empierrement principal. Un autre empierrement, où ont été découverts les fragments de deux affûtoirs en grès, s'inscrit quant à lui dans un heptagone de 3,40 m de diamètre. Nous interprétons ces structures comme les radiers de sol de petits bâtiments à parois porteuses (greniers, grange, atelier de travail de métal). D'autres anomalies, étroites et allongées (base de muret ?, chemins ?) structurent l'espace entre les fossés. Notons encore la présence de cinq fosses ovales, d'une structure de combustion aux parois rubéfiées, de sept trous de poteaux, ainsi que d'ornières (fig. 6).

Le matériel céramique (env. 11'000 tessons), bien que très fragmenté, a permis la reconstitution de certaines formes et décors qui permettent de situer l'occupation du site entre la fin du Bronze final (Ha B) et le début du Hallstatt (Ha C). La densité de tessons, qui augmente considérablement dans la partie nord-ouest du site, indique très probablement la proximité immédiate d'un bâtiment d'habitation se trouvant hors de l'emprise actuelle de Rail 2000.

Un abondant matériel lithique a également été récolté (percuteurs et galets aménagés). Le bronze (épingle, hameçon, ciselet, etc.) est peu abondant mais très bien conservé. Le fer est aussi présent sous la forme de petits fragments très oxydés ainsi que de scories.

Christian Falquet

Investigations et documentation : MHAVD, C. Falquet et K. Weber.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 535 440 / 152 190
R *Vidy – Siège du Comité international olympique – Rive lacustre*

En 1990, la construction d'un dépôt d'archives attenant au siège du CIO à Lausanne-Vidy, avait occasionné une fouille au cours de laquelle des éléments d'aménagement de la rive du lac (renforcement de digue et de ponton) datés de l'époque romaine ont été découverts. Du 10 au 13 juin 1997, les travaux d'agrandissement de ce dépôt ont nécessité une nouvelle surveillance archéologique.

Trente-quatre nouveaux pieux y ont été découverts, en général d'une section de 10 à 15 cm pour une longueur de 1.60 à 1.90 m. Ils soutenaient un enrochement fait de gros boulets. Implantés dans une couche de sables et graviers, les pieux apparaissaient à l'altitude moyenne de 373.70-80. La moitié inférieure des pieux était enfoncée dans la marne, ce qui garantissait leur stabilité. Aucune structure n'a été décelée au nord de la digue, sur la rive. Le mur de 1990 et les tronçons de maçonnerie découverts lors de fouilles antérieures le long de la route de Vidy s'inscrivent donc probablement dans des constructions éparses, entrepôts ou maisons de pêcheurs par exemple.

Dans la partie du quai dégagée en 1990, les six pieux échantillonnés ont été datés de 69 ou 73 apr. J.-C. Les datations dendrochronologiques obtenues pour la partie fouillée en 1997 sont « aux environs de 56 » pour deux pieux, et « aux environs de 120 » pour trois autres (réf. LRD97/R4351).

Avec les datations dont nous disposons, on peut dire que cette berge a été mise en place dans le troisième quart de 1er siècle apr. J.-C., puis a fait l'objet de maintes réfections.

Rappelons qu'un alignement de pieux plus ancien s'avançant dans le lac a également été découvert en 1990 : il était constitué de bois majoritairement datés de 20/21 apr. J.-C. Quelques pieux plus tardifs (51 et 73 apr. J.-C.) correspondant à des réfections ultérieures indiquent que cette structure a été utilisée pendant plusieurs générations.

Catherine May Castella et Sandrine Reymond

Investigations et documentation : C. May Castella et S. Reymond, MHAVD.

Rapport : Catherine May Castella, *Vicus gallo-romain de Lousonna. Lausanne-Vidy, siège du Comité International Olympique. Extension des locaux en sous-sol. Intervention archéologique*, juin 1997.

Lausanne District de Lausanne – CN 1243 538 380 / 152 700
M *Place de la Cathédrale 11 / Rue Vuillermet 2-4 – Fouilles dans le secteur de l'ancien cloître de la cathédrale*

Les investigations menées au cours des hivers 1995-1996 et 1996-1997 dans des parties encore inexplorées de l'ancien cloître de la cathédrale ont permis d'en préciser le plan et d'établir quelques hypothèses sur son mode de fonctionnement[1]. Les fouilles n'étant pas terminées, les résultats qui sont succinctement présentés ici n'ont qu'une valeur provisoire. Nous nous limiterons par ailleurs aux découvertes des périodes romane et gothique, laissant de côté les vestiges des phases antérieures (de l'Antiquité et du haut Moyen Âge), dont l'interprétation, difficile, nécessite une élaboration plus approfondie, de même que les nombreuses sépultures médiévales et postérieures à la Réforme. A ce stade des recherches, il a paru judicieux de publier un plan des vestiges du cloître roman et un plan du cloître gothique que l'on peut considérer comme définitif (fig. 7).

1. Le cloître roman

Un segment de mur (1) orienté ouest-est, conservé sur une à deux assises seulement, a été identifié dans le préau du cloître gothique. Il court parallèlement au mur bahut de la galerie nord du cloître gothique, 2.20 m plus au

[1] Ces investigations archéologiques sont entreprises préalablement à la démolition prévue des bâtiments.

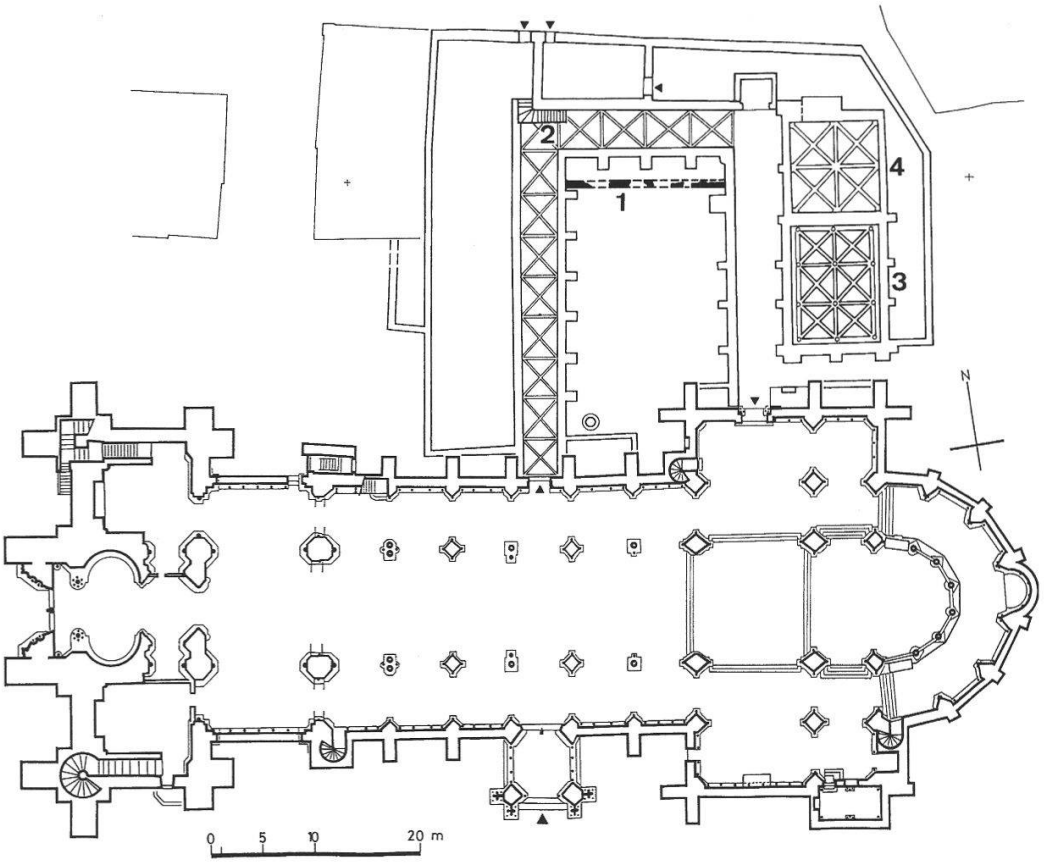

Fig. 7. Lausanne – Ancien cloître de la cathédrale.
Restitution de l'ensemble du cloître du XIIIe siècle.
1 : mur du cloître d'époque romane (?) ; 2 : escalier d'accès aux annexes nord ;
3 : salle du chapitre ; 4 : chapelle de Loys. (Dessin J. Sarott – AAM)

sud. Nous n'avons repéré aucune amorce de retour d'angle. Dans la stratigraphie, le mur a été implanté depuis un niveau d'occupation antérieure.

L'insertion de ce tracé dans l'orientation générale des constructions déterminée par les cathédrales successives nous permet de supposer qu'il s'agit d'un élément de la galerie du cloître en rapport avec la cathédrale de l'an mille, dite d'Henri de Bourgogne. Il manque cependant un mur parallèle pour délimiter la largeur de la galerie. Une hypothèse possible consiste à le placer sous le bahut gothique dont la construction, plus profondément enfouie, l'aurait fait complètement disparaître. La largeur de la galerie aurait ainsi atteint 2.20 m environ.

2. Le cloître du XIIIe siècle

Les murs extérieurs de la galerie du cloître gothique définissent un rectangle de 26.40 sur 30.40 m environ, mesurés depuis la façade de la

cathédrale. Les nombreux fragments de nervures[2] retrouvés dans la fouille et les fondations des contreforts permettent de reconstituer un couvrement en croisées d'ogives. En revanche, cette reconstitution n'est pas sûre dans la galerie orientale, où, dans la partie nord, les emplacements des éléments d'appui sont décalés.

Les investigations récentes ont permis de mieux comprendre l'intégration de l'architecture du cloître dans un terrain en déclivité, avec un étage de différence entre la place de la cathédrale et la rue Vuillermet. Le cloître ne comprend dans la partie nord-ouest aucune annexe accessible depuis le niveau bas. En revanche, toutes les annexes de la moitié orientale, y compris la petite chapelle des saints Philippe et Jacques, fondée en 1465 dans l'angle nord-est, ont une entrée de plain-pied dans la galerie. Ce constat et l'observation d'une anomalie dans la maçonnerie du mur extérieur de la galerie nord nous ont amenés à reconstituer un escalier (2) dans l'angle nord-ouest. Cet escalier devait permettre un accès indirect depuis la galerie vers des annexes dûment reconnues à l'étage supérieur (actuelle rue Vuillermet). On est ainsi tenté de diviser schématiquement le cloître en une partie « privée » réservée plutôt à l'habitation à l'ouest, et une partie plutôt réservée à la liturgie et aux activités du collège des chanoines à l'est, avec la salle du chapitre (3) et la chapelle de Loys (4).

Pendant toute la période médiévale, la galerie du cloître a servi aux inhumations et quelques fragments de dalles funéraires en molasse ou en calcaire ont été retrouvés. Après la Réformation, le préau a également servi de cimetière, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'observation de la stratigraphie a permis d'établir que la galerie nord était encore couverte au XVIIIe siècle, puisque les tombes les plus récentes, postérieures à la Réforme, étaient enfouies sous les gros matériaux de démolition du couvrement, tandis que dans les autres galeries, ces débris étaient apparus plus bas. Ces observations, qui devront encore être affinées, nous permettent de mieux saisir l'évolution de l'aspect des environs de la cathédrale, qui procédaient autrefois d'une toute autre organisation.

Laurent Auberson et Jachen Sarott

Documentation et investigations : AAM, Moudon.

Rapport : Laurent AUBERSON, Jachen SAROTT, *Lausanne – Rue Vuillermet 2-4. Elévations. Investigations 1997*, AAM, Moudon, décembre 1997.

---

[2] On retrouve les mêmes profils de nervures dans la tour-lanterne de la cathédrale.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 535 690 / 152 100
R *Vidy – Forum de Lousonna*

La très riche documentation établie par Frédéric Gilliard lors de ses investigations, notamment pour ce qui concerne la stratigraphie, a permis une nouvelle analyse du secteur du *forum*, enrichie par les constats effectués depuis lors. L'étude des pièces lapidaires attribuables à ce quartier du *vicus* précise notablement l'architecture des monuments du *forum*.

Rapport : Sandrine REYMOND, sous la direction de Sylvie BERTI, *Le forum du vicus de Lousonna-Vidy. Etude de la documentation des fouilles de Frédéric Gilliard (1935-1940)*, décembre 1997.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 536 220 / 152 140
R *Vidy – Villa de Contigny (Champ d'Asile)*

Etat des connaissances sur cette villa périurbaine de Lousonna, ses peintures murales et son célèbre graffito palindrome tracé en grec.

Publication : Michel FUCHS, Yves DUBOIS, « Peintures et graffito à la villa de Contigny, Lausanne », dans *ASSPA*, n° 80, 1997, pp. 173-186.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1223 540 640 / 160 180
M *Ancienne abbaye cistercienne de Montheron – Observations et relevés archéologiques lors des travaux de marquage du plan de l'église*

Le projet d'aménagement d'un collecteur d'eaux sous la route a fourni l'occasion d'observations complémentaires[3] sur le plan de l'église cistercienne de Montheron (fig. 8). Ces observations ont abouti à un marquage au sol du plan de l'église. Par rapport à la reconstitution proposée après la fouille de 1975-1976, les nouvelles découvertes modifient notre appréciation de l'architecture, par les informations qu'elles livrent sur le système de couvrement et par la mise en évidence d'une importante intervention du XVe ou XVIe siècle.

[3] Elles font suite aux fouilles menées dans le secteur du chœur et des bâtiments conventuels en 1975-1976. Voir Peter EGGENBERGER, Werner STÖCKLI, « L'ancienne abbaye cistercienne de Montheron », dans *RHV*, 1977, pp. 7-23 et dans *Zisterziensserbauten in der Schweiz*, tome 2, « Männerklöster », Zürich, 1990, pp. 127-140.

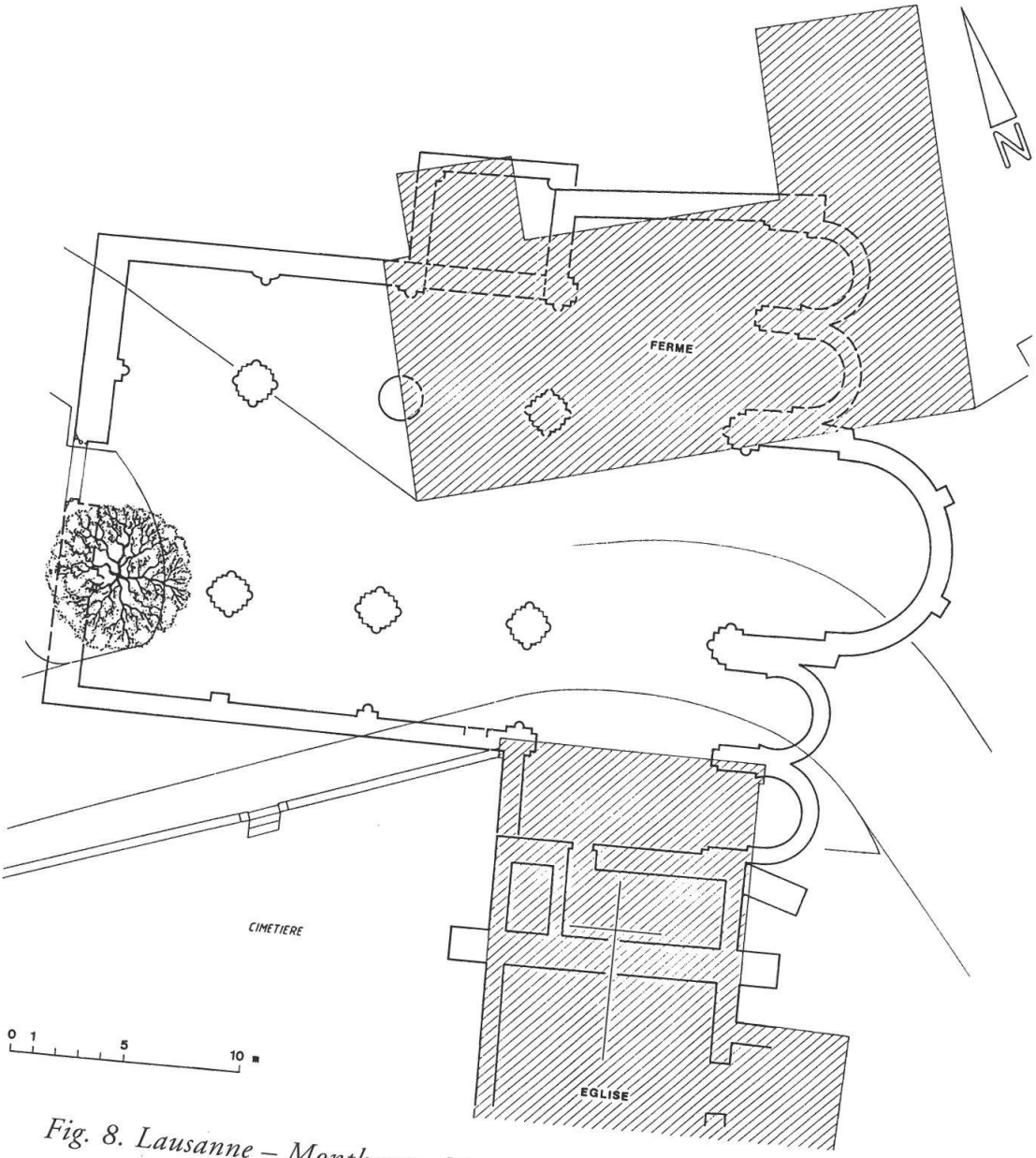

Fig. 8. Lausanne – Montheron. Plan de l'église de l'ancienne abbaye cistercienne. (Dessin F. Wadsack – AAM)

Le portail occidental

Le sondage a dégagé un mur d'une épaisseur de 1.55 m, soit près du double de l'épaisseur des gouttereaux (0.80 m). La porte présente un ébrasement à ressauts incurvés peu marqués, mais qui peuvent avoir été passablement émoussés avec le temps. Cette forme de profil n'appartient pas

au XIIe/XIIIe siècle, mais révèle un style gothique très tardif (XVe/XVIe siècle). Nous pouvons donc supposer qu'une partie de l'église a été reconstruite à la suite de l'incendie qui a ravagé le couvent dans la deuxième moitié du XVe siècle.

Les éléments de support du couvrement

La plupart des organes de support ont été confirmés dans la forme qui avait été proposée en 1976, avec cependant une nuance importante pour le pilier sud de la deuxième travée. Nous y avons reconnu trois ressauts entre les demi-colonnes, et non pas deux. Cette forme a sans doute été appliquée aux six piliers dégagés de la nef. On doit donc les définir comme piliers cruciformes à quatre demi-colonnes engagées séparées par trois ressauts. Cette forme permet de reconstituer un voûtement sur croisée d'arêtes ou même – comme dans la croisée de l'église abbatiale de Payerne – sur croisée d'ogives.

Le pilier nord de la deuxième travée

L'axe du pilier a été reconstitué au bon emplacement, mais, étonnamment, la forme du pilier s'est avérée cylindrique (diamètre 1.93 m), ce qui ne s'accorde pas avec l'architecture du XIIe/XIIIe siècle. Ce pilier a dû être reconstruit à l'emplacement de son prédécesseur, vers le XVe/XVIe siècle, en même temps que le mur occidental.

Conclusions

Les observations archéologiques ont précisé l'image architecturale de l'église cistercienne de Montheron construite au XIIe/XIIIe siècle et elles ont confirmé l'importance des interventions tardives du XVe/XVIe siècle.

Cependant, une connaissance approfondie de l'architecture de l'église présuppose une fouille exhaustive de la surface, où il faut s'attendre à rencontrer intact le sol en carreaux de terre cuite, aménagement typiquement cistercien.

Werner Stöckli et Laurent Auberson

Investigations et documentation : AAM, Moudon.

Rapport : Werner Stöckli, *Lausanne. Ancienne abbaye de Montheron. Observations et relevés archéologiques lors des travaux de marquage du plan de l'église en 1997*, AAM, Moudon, août 1997.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 115 / 152 575
M *Place de la Louve et rue de Saint-Laurent – Vestiges médiévaux*

Ce chantier, déjà évoqué ici l'an dernier[4], s'est poursuivi dans le cadre du réaménagement des rues de la bannière de Saint-Laurent (fig. 9). Ses principaux résultats concernent la mise au jour de la voirie ancienne du côté du « pont de la Palud », élargi de 9 à 17 m, au carrefour entre la place du même nom et les rues de la Louve et de Saint-Laurent ; l'arche en claveaux de molasse a été partiellement dégagée, de même que ses culées sur le mur endiguant les eaux de la Louve. Malgré sa faible profondeur, l'encaissement de surface, sur la place, a révélé les structures similaires du « pont derrière l'Hôtel de ville », dont la largeur passe, en trois étapes datées de 1782, 1795 et 1830[5], de 4 à 8 m. La base de son parapet est brièvement réapparue. Les découvertes de 1990[6] ont pu être complétées, avec le resserrement progressif des digues de la Louve, et la confirmation du cheminement qui relie le passage sous l'Hôtel de ville à la ruelle du Grand-Saint-Jean en longeant les façades. Dans les deux cas, ces transformations témoignent bien de l'accroissement du trafic canalisé par ces goulets d'étranglement de la voirie médiévale. Sur le plan constructif, il est frappant de constater que dans leur forme ancienne, les ponts franchissent le cours d'eau perpendiculairement à la berge, au risque d'impliquer un débouché peu commode, face au front bâti, sur l'autre rive ; les élargissements correspondent d'ailleurs dans l'un et l'autre cas à une correction de ce défaut, qui nécessite la construction d'arches asymétriques.

Le plan de la « plate-forme » de 1613-1618 a également pu être complété ; la vocation d'agrément de cette terrasse de 200 m^2, qui domine le cours d'eau de plus de 10 m, nous paraît bien confirmée par la désignation en 1715 de « platteforme et terrasse » pour l'esplanade de la cathédrale, tôt dotée d'arbres et de bancs.[7]

Malgré la faible extension des vestiges découverts, ce chantier a révélé le détail du processus d'ensevelissement de cette partie des cours d'eau lausannois au bénéfice de la circulation des marchandises et des personnes. Cette obli-

---

[4] Voir *RHV*, 1997, p. 236.

[5] Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome I, « La ville de Lausanne : introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I) », Bâle, 1965, p. 126.

[6] Voir *RHV*, 1991, pp. 152-155. A noter qu'une erreur de réduction fait apparaître une épaisseur des murs de près de 4 m ; ils se contentent dans la réalité de celle, déjà respectable, de 1.50 m.

[7] Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome III, « La ville de Lausanne : édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne », Bâle, 1979, pp. 172-173.

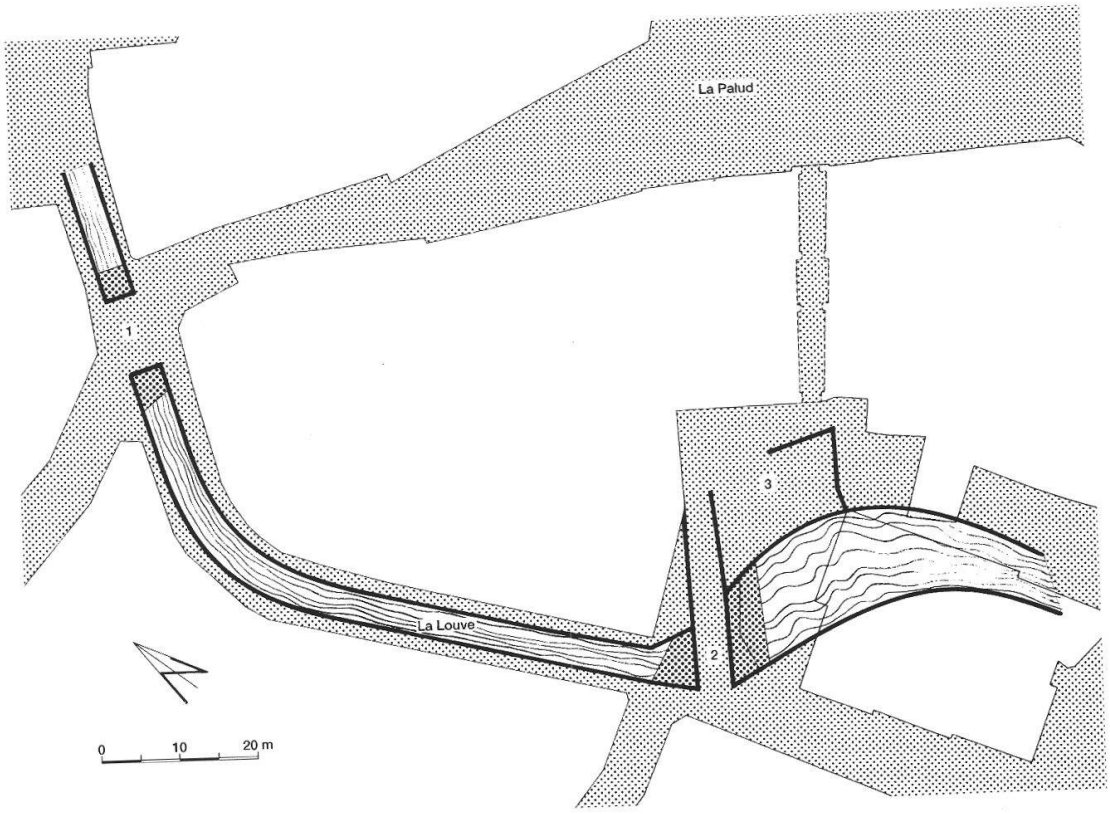

Fig. 9. Lausanne – Place de la Louve et rue de Saint-Laurent.
Eléments de la voirie médiévale relevés en 1990-1997.
1 : pont de la Palud ; 2 : pont derrière l'hôtel de ville ; 3 : ancienne terrasse.
(Dessin Valentine Chaudet – BAMU)

tération est partiellement rachetée par la pose, sur la place de la Louve, de fontaines évocatrices de son tracé, et par l'ouverture d'une fenêtre sur son cours au troisième niveau du parking souterrain de la Riponne, accompagnée d'une intéressante petite exposition.

François Christe

Investigations et documentation : V. Chaudet, F. Christe, C. Grand, BAMU, Lausanne.

MONTRICHER District de Cossonay – CN 1222 517 080 / 163 500
Br *Châtel d'Arrufens – Habitat fortifié protohistorique*

La révision du matériel inédit produit par les anciennes fouilles, dans une thèse de doctorat, a pu être intégrée dans un rapport qui donne un bilan complet des connaissances sur l'occupation de l'âge du Bronze :

Mireille DAVID-ELBIALI, *Montricher VD. Châtel d'Arrufens. Etablissement fortifié de hauteur du Bronze récent. Rapport d'étude des structures et du mobilier protohistorique des fouilles de J.-P. Gadina et de ses collaborateurs (1966-1973)*, MHAVD, octobre 1997.

MOUDON District de Moudon – CN 1204 550 670 / 168 910
M *Rue du Château 42 – Anciennes arcades*

Voir : Avenches – Rue Centrale 29-31.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 640 / 137 400
R *Rue Delafléchère – Cryptoportique*

Entre avril et septembre 1997, de nouvelles fouilles se sont déroulées à la rue Delafléchère en collaboration avec le Service des travaux de la Ville de Nyon, qui poursuivait la mise en séparatif des canalisations. Ces investigations ont concerné l'aile ouest du cryptoportique entourant l'*area sacra* du *forum*. Dans les années quarante, une demi douzaine de sondages, effectués dans cette même rue par Edgar Pelichet, avaient livré de nombreux fragments architecturaux. Une partie de ces blocs ont été utilisés pour remonter trois colonnes et leur frise sur la promenade des Marronniers, en 1958, à l'occasion du bimillénaire de la ville.

Un première intervention, suite à la pose en 1994 du téléréseau, avait précisé la limite méridionale des thermes accolés à l'aire sacrée. Cette année le mur occidental de la galerie semi-souterraine a été en grande partie dégagé. Cela a permis de confirmer son tracé ainsi que la présence d'un enduit mural blanc recouvrant le parement interne sur lequel des graffiti, incisés ou simplement dessinés au charbon, ont été repérés.

De plus il a été possible de fixer avec précision l'angle septentrional de l'exèdre centrale, tandis que les murs de l'exèdre sud ont été mis au jour, avec le pilastre en calcaire situé à son angle nord-est. Certains piliers centraux ont été dégagés ainsi que les bases de molasse placées contre les murs ; ces aménagements étaient destinés à soutenir le plafond. A l'intérieur de la galerie, dans un remblai de démolition fort instable, quatre-vingt-deux fragments architecturaux effondrés ont été prélevés, la plupart appartenant au portique d'étage.

Une statue représentant le buste d'un homme en toge et pourvue d'une tige de fixation pour la tête – malheureusement disparue – a aussi été retrouvée (fig. 10). Au sud du monument, un mur lié à un habitat et deux tombes en

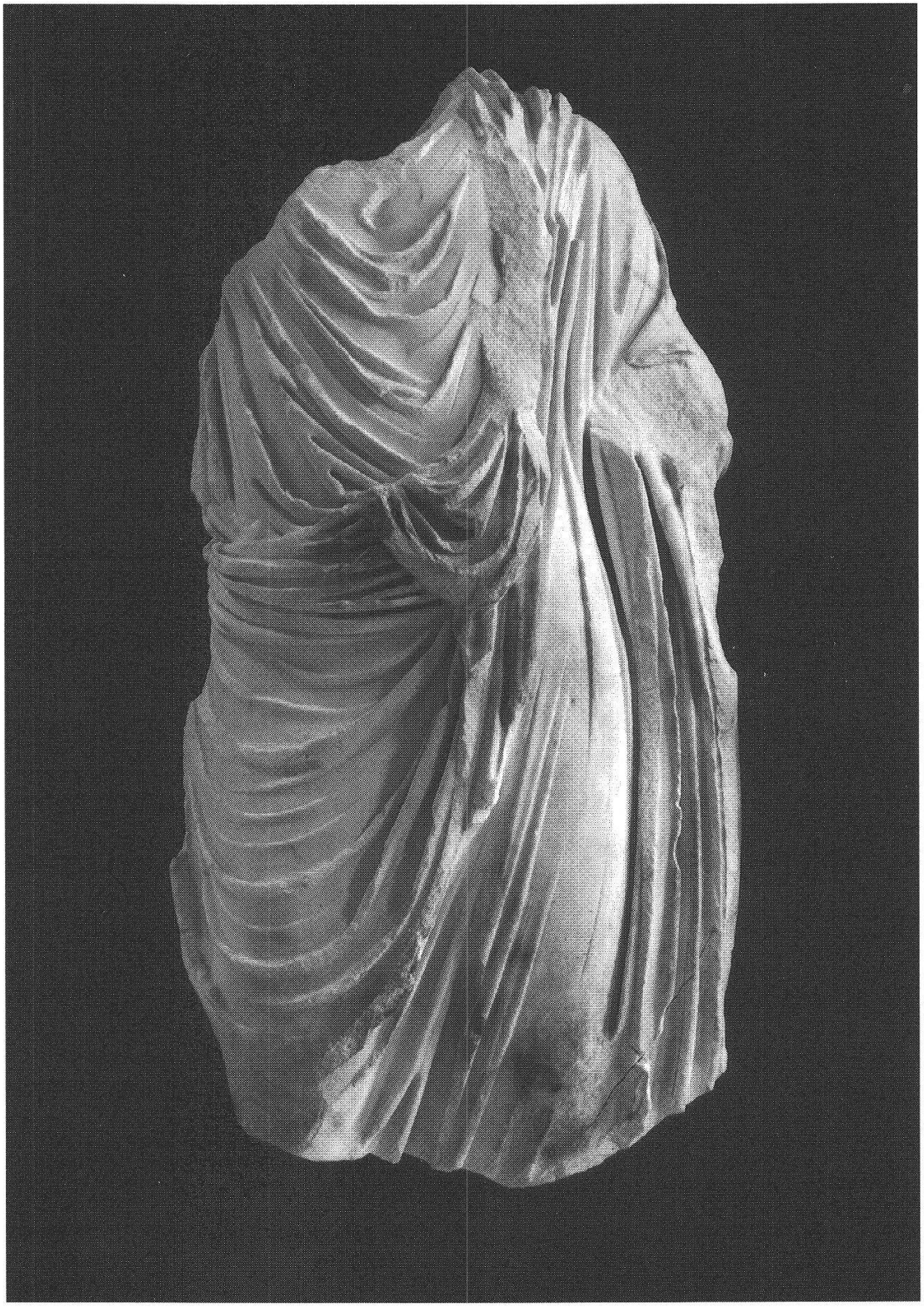

Fig. 10. Nyon – Rue Delafléchère. Galerie du cryptoportique, statue en marbre d'un personnage revêtu d'une toge. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

pleine terre, probablement en relation avec l'ancienne église Notre-Dame, sont les seuls vestiges repérés.

Pierre Hauser

Investigations et documentation : Archéodunum S.A.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 890 / 137 600
R *Rue de la Porcelaine – Amphithéâtre*

La surprise de la découverte passée, les fouilles de l'amphithéâtre se sont poursuivies durant toute l'année 1997. Pour la première fois en ville de Nyon, il ne s'agissait plus de fouilles de sauvetage, puisque désormais les arènes sont classées Monument Historique et que le terrain a été racheté par l'Etat de Vaud.

Une des principales opérations de cette campagne a été de prélever la totalité des blocs d'architecture effondrés et de les abriter dans l'arène. Auparavant chacun d'eux avait été nettoyé et restauré afin d'être dessiné. Parallèlement à ces travaux, le dégagement de la coulisse de tuiles située au pied du mur du podium sur tout le pourtour de l'arène a été entrepris. Après sa documentation complète, elle a été soigneusement remblayée de sables et graviers afin de la préserver.

Un vaste sondage établi au milieu de l'arène a permis de repérer de nombreux trous de poteaux dont une partie au moins est contemporaine de la période d'utilisation de l'amphithéâtre. D'autres, plus anciens, sont difficiles à interpréter. Appartiennent-ils à un premier état de l'amphithéâtre ou à un habitat antérieur ? La question est d'autant plus difficile à résoudre que d'autres structures anciennes sont apparues : un fossé, une fosse rectangulaire étayée de planches de sapin et d'épicéa et un tonneau de sapin enfoncé dans le sol jusqu'à la nappe phréatique. Ce dernier pourrait être interprété comme un puits si en son centre ne se trouvaient pas quatre planches d'épicéa disposées en un carré d'env. 30 cm de côté (fig. 11). S'agit-il là du dispositif d'une pompe de force ? L'analyse dendrochronologique de cette structure fait remonter l'abattage des bois à l'automne-hiver 39/40 et au printemps 40 apr. J.-C., soit bien avant la date probable de construction de l'amphithéâtre (réf. LRD97/R4300, R4300A et R4319).

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archéodunum S.A.

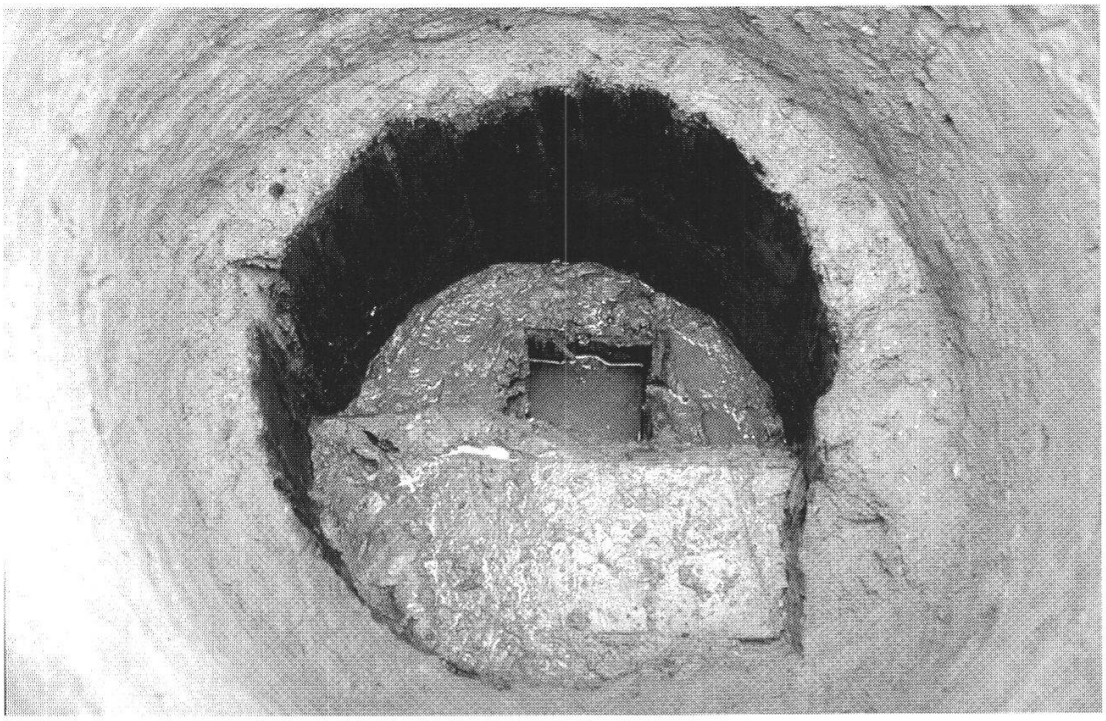

Fig. 11. Nyon – Amphithéâtre romain. Dispositif hydraulique datant de 39/40 apr. J.-C. (pompe, puits ?). (Photo Archéodunum SA)

NYON District de Nyon – CN 1261 507 730 / 137 370
R *Basilique et curie*

L'élaboration des résultats des diverses campagnes de fouilles qui ont touché la basilique romaine révèle les plans des deux organisations successives du *forum* et de la basilique.

Rapport : Frédéric ROSSI, *Nyon – Basilique et curie. Rapport archéologique pour l'année 1995. Rue du Vieux-Marché. Remplacement des canalisations EU-EC et SI*, Archéodunum S.A., Gollion, juillet 1997.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 670 / 137 615
R *Avenue Viollier – Habitat*

L'établissement d'un parking provisoire sur cette parcelle en remplacement d'un bâtiment vétuste et de deux hangars attenants a nécessité une surveillance archéologique. La partie arrière de la parcelle, à une altitude proche de celle de l'avenue Viollier, n'a été que faiblement recreusée à l'occasion des travaux ; aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Le terre-plein compris entre ces bâtiments et l'avenue Viollier est situé approximativement au même niveau que le terrain entourant la maison Richard (avenue Viollier 10), où, en 1972, des structures romaines avaient été repérées.

Seule la partie orientale du terre-plein a été fouillée (accès du parking) ; la partie ouest n'a pas été touchée à cause de la présence d'un arbre. Deux niveaux de sol de terrazzo et plusieurs murs maçonnés ont été repérés. Il faut sans doute mettre ces structures en relation avec un habitat dont quelques vestiges avaient été repérés en 1990 lors de la fouille de l'avenue Viollier (*ASSPA*, n° 74, 1991, p. 272).

La démolition du bâtiment principal a mis en évidence l'emploi de claveaux en tuf, vraisemblablement romains, en réemploi dans la voûte de la cave.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archéodunum S.A.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 410 / 188 020
N à M *Habitats et sépulture*

Les fouilles entreprises en 1995 sur le tracé de l'autoroute A5, à l'emplacement de la future tranchée couverte d'Onnens se sont poursuivies ces deux dernières années. Une vaste campagne de sondages a mis en évidence une succession d'aménagements couvrant les périodes du Néolithique au Moyen Âge, et nous a permis de mieux cerner le cadre général de quatre sites localisés à l'ouest et au nord de la colline morainique d'Onnens, en bordure du Pontet (un ruisseau actuellement en partie canalisé).

Les deux premiers sites ont fait uniquement l'objet de sondages complémentaires. Ils seront fouillés ultérieurement. Le premier se développe en aval du ruisseau, et de part et d'autre d'une petite zone marécageuse. Il consiste en un habitat protohistorique (trous de poteau, fosses, dépotoir, etc.). Le deuxième, situé sur une butte morainique, est peut-être une aire de travail ou d'activité agro-pastorale. Sur toute la surface exploitée à ce jour, 400 m^2, un horizon est clairement attesté. Quelques silex et de nombreuses céramiques datées du Bronze final ont été mis au jour.

L'exploitation du troisième site a débuté dès 1995 par la fouille d'un premier caisson de 100 m^2, et a mis en évidence un bras de rivière asséché, utilisé comme dépotoir en bordure d'une zone habitée. Cette structure (larg. 7 m, prof. 1 m) contenait une très grande densité et diversité de mobilier,

Fig. 12. Onnens – En Vuètes. Gobelet allongé en céramique.
Epoque de La Tène (?)
(Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

notamment de la céramique, des fusaïoles, des polissoirs, des meules, des molettes, des percuteurs, des bois de cerf, des éclats de silex, ainsi qu'une applique et une rouelle en bronze. Cette ensemble date de la transition Bronze final - Hallstatt. Un seconde surface de 2000 m^2, en cours de fouille, livre diverses structures d'habitat en terrasse (sablières basses, alignements de trous de poteau, fosses, foyer, sol empierré, etc.) datées du Bronze final et du Ha D (entre autres par une épingle en bronze à col de cygne). Ce site a également révélé la présence côte à côte de deux bâtiments romains. Ces constructions de faibles dimensions (7 x 12 m), et au mode de construction indigène (bois et torchis), peuvent être interprétées, au vu des nombreuses céréales calcinées découvertes, comme une annexe agricole d'un établissement à découvrir. La dernière phase d'occupation a laissé les vestiges d'une construction médiévale composée d'un bâtiment de petites dimensions (7 x 12 m), accolé à une vaste surface artisanale couverte (min. 12 x min. 20 m).

La pose d'environ 500 m de canalisations pour l'installation du système séparatif des eaux de la commune a permis d'observer le site à l'extérieur de l'emprise actuelle de l'autoroute et de confirmer l'étendue de l'occupation. C'est dans le cadre de ces travaux qu'une tombe romaine a été mise au jour. Il s'agit de l'incinération d'un adulte de sexe masculin comportant entre trois et cinq récipients en offrande primaire, certainement de la fin du 1er s. apr. J.-C.

Un quatrième site se situant huit cents mètres à l'ouest, au lieu dit en Vuètes, est en cours de fouille. Répartis sur une surface de 1800 m^2, tout ou partie de plusieurs bâtiments pré- et protohistoriques, dont il ne reste que les traces des poteaux, ont été mis en évidence. L'analyse du mobilier étant en cours, aucune datation plus précise ne peut être avancée pour les structures, à l'exception d'un four semi-enterré, probablement culinaire. Il est daté au C14 du Néolithique moyen (5165 ± 50 BP ; 4220 BC - 3815 BC date calibrée à 2 sigma. Réf. ARC97/R1933C), à partir de charbons de bois. L'élévation voûtée des parois est conservée sur environ 30 cm par endroits, suite à leur forte rubéfaction. Parmi le rare mobilier, on remarquera un récipient en céramique tournée d'allure particulière déposé dans une fosse. Ce vase date vraisemblablement de l'époque de La Tène (haut. 25,8 cm) (fig. 12).

Timo Caspar et François Menna

Investigations et documentation : Archéodunum S.A.

Rapport : Timo Caspard, Julien Simond, *Prospection archéologique sur le tracé RN5 entre Grandson et Concise. Rapport intermédiaire sur les sondages réalisés en 1994-95-98*, Archéodunum S.A., Gollion, mai 1996.

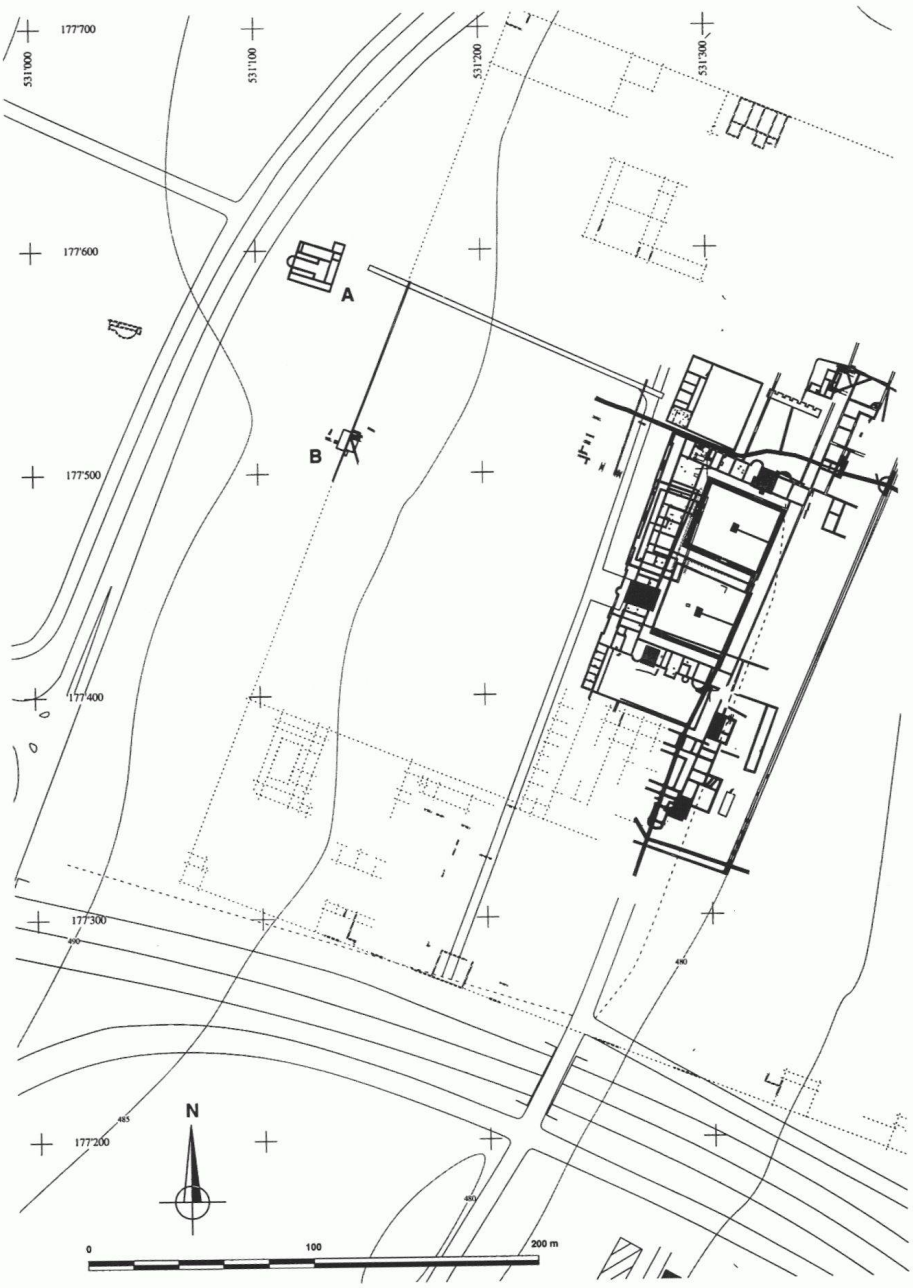

Fig. 13. Orbe – Boscéaz. Situation des vestiges fouillés en 1997.
A : mithræum ; B : château d'eau.
(Plan IAHA – Archéodunum S.A.)

ORBE District d'Orbe – CN 1202 177 610 / 530 910
R *Villa de Boscéaz – Mithræum*

Pour la deuxième année consécutive, l'IAHA de l'Université de Lausanne est intervenu sur le site d'Orbe-Boscéaz à l'emplacement d'un bâtiment interprété l'an dernier comme un *mithræum*, situé sur une légère éminence à l'ouest de la villa, à l'extérieur du mur d'enclos (fig. 13, A). Les investigations de cette année confirment cette interprétation. La découverte de ce temple est exceptionnelle, puisqu'il s'agit du deuxième exemplaire mis au jour en Suisse et l'un des très rares *mithræa* connus en milieu rural dans le monde romain.

Le bâtiment principal rectangulaire mesure hors tout 19 x 10 m (fig. 14). Il est constitué d'un *pronaos* (135e, vestibule) et d'un *spelæum* (135o, crypte), dont le plancher est situé 0,30 m plus bas que le sol du *pronaos*, de deux *podia* surélevés (136 et 137), dont les sommets ne sont pas conservés, ainsi que d'un podium semi-circulaire (138) où devait figurer, dans sa caverne, le dieu Mithra sacrifiant le taureau. Accolé à cet édifice unitaire, le local 140, qui marque un retour sur la façade principale (134 et 141), servait probablement d'*apparatorium* (sacristie), dans lequel les prêtres préparaient les repas rituels. Dans ce local, à l'ouest, un mur de refend délimite un espace très étroit (149), légèrement surélevé, interprété comme le lieu où les prêtres déposaient les objets de culte. Les espaces 139, 141 et 142, dont la fonction n'a pu être déterminée, sont accolés à cet ensemble. Les sols partiellement conservés sont des planchers de bois.

La découverte d'une fosse située au milieu de l'entrée du *spelæum*, peut-être le dépôt de fondation, fournit un terminus post quem pour la construction du bâtiment. Scellée par le plancher, cette structure est datable au plus tôt de la fin du IIe s. Un gobelet incomplet en revêtement argileux à engobe orange, un fragment de gobelet en revêtement argileux à engobe noir, un bord de coupelle, variante Lamboglia 36 et quelques ossements animaux calcinés ont été mis au jour. De forme rectangulaire, la fosse est constituée de planches plaquées contre les parois, maintenues aux angles par des piquets. Le mobilier découvert sur l'ensemble du *mithræum* indique que le lieu a été fréquenté jusqu'à la fin du IVe, voire le début du Ve siècle. Les quelque deux cent cinquante monnaies, découvertes pour la plupart devant l'abside, ainsi que la céramique sont en cours d'étude.

Soulignons encore la présence, dans le local 142, de deux squelettes en très mauvais état de conservation, probablement antérieurs à la construction du *mithræum*, dont l'un avait été fouillé l'an dernier. Leur position stratigraphique étant peu claire, une datation par radio-carbone est en cours.

Chantal Martin Pruvot

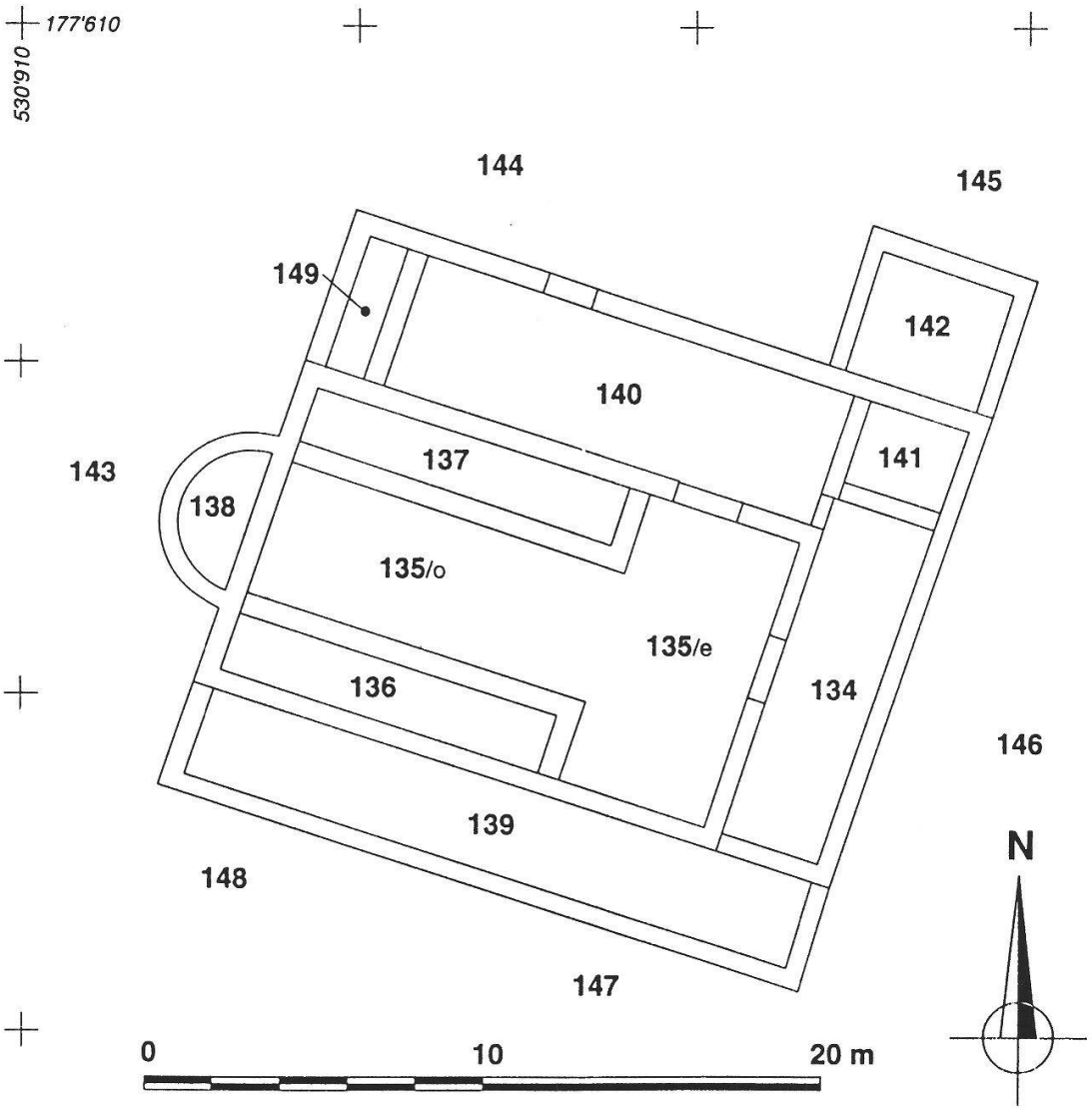

Fig. 14. Orbe – Boscéaz. Structures du mithræum.
(Plan IAHA – Archéodunum S.A.)

Investigations et documentation : IAHA Lausanne, Ch. Martin Pruvot, J. Bernal.

Objets : seront déposés au MCAH.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 177 520 / 530 930
R *Villa de Bosceaz – Mur d'enclos, château d'eau*

L'IAHA de l'Université de Lausanne a été chargé par D. Weidmann, archéologue cantonal, de procéder à des sondages de vérifications sur le mur

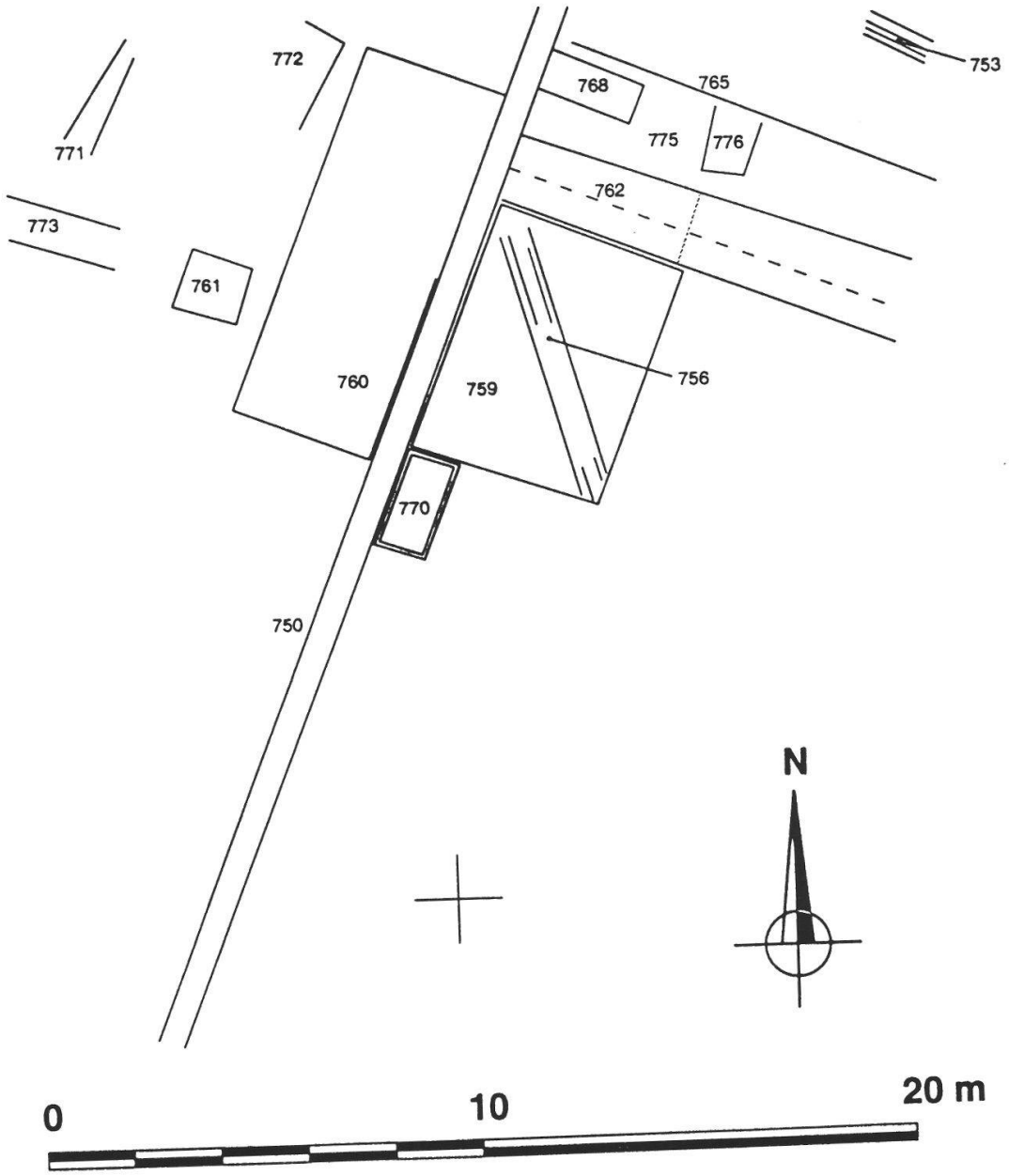

Fig. 15. Orbe – Boscéaz. Structures du château d'eau fouillées en 1997. (Dessin IAHA)

d'enclos occidental de la villa d'Orbe-Boscéaz, à l'emplacement d'un bâtiment révélé par la photographie aérienne vers la fin des années septante (fig. 13, B) et interprété comme l'entrée monumentale de la villa.

Très arasés par l'érosion et les travaux agricoles, les vestiges, situés de part et d'autre du mur d'enclos du grand palais (fig. 15, 750), dans l'axe du corps principal d'habitation, sont très mal conservés. Seules leurs fondations sont partiellement visibles. Aucun niveau de construction et de circulation

n'a pu être observé. La plupart des structures se présentent sous la forme d'empierrements quadrangulaires plus ou moins profonds (759 à 762, 773 et 775), semblables à ceux découverts en 1995 au centre des deux jardins de la villa. Deux canalisations (756 et 759) ont été découvertes, dont l'une a été aménagée dans l'empierrement 759. Un bassin de bois rectangulaire (770) s'appuie contre le mur d'enclos 750 et l'empierrement 759 ; il est matérialisé dans le terrain par la présence régulière de clous et de fiches métalliques. Des fragments de mortier de tuileau et des concrétions calcaires ont été mis en évidence sur de nombreux vestiges.

Il s'agit probablement du système d'alimentation en eau de la villa. En effet, un aqueduc, dont le tracé reste pour l'heure inconnu, peut-être matérialisé par les structures 761 et 773, amenait l'eau des sources du pied du Jura dans un grand réservoir (760), dont le rôle était de stocker, de purifier et, par sa position topographique dominante, d'approvisionner l'ensemble du palais. Dans ce château d'eau, l'eau était épurée par décantation, puis, par un système de vannes et de trop-plein, se déversait dans un second bassin (759), sous lequel se trouvait une canalisation (756). Cette dernière pouvait être alimentée selon les besoins par une bonde et acheminait l'eau vers les fontaines, les bassins et les thermes du secteur sud de la villa. La totalité des vestiges n'ayant pas été fouillée, d'autres canalisations devaient probablement alimenter d'autres secteurs du palais. Le bassin de bois (770) a probablement fait l'objet d'une attention particulière (nymphée ?), puisque des fragments de peintures murales et des tesselles de mosaïques ont été découverts dans les couches de sa démolition.

Outre un filtre en plomb, le rare mobilier archéologique mis au jour atteste que ce système d'alimentation en eau a été construit et utilisé durant les IIe et IIIe siècles, sans plus de précision, c'est-à-dire durant la phase d'occupation de la grande villa.

Chantal Martin Pruvot

Investigations et documentation : IAHA Lausanne, Ch. Martin Pruvot, J. Bernal.

Objets : seront déposés au MCAH.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 530 900 / 177 600
R *Villa romaine de Boscéaz*

Publications

Catherine MAY CASTELLA, Laurent FLUTSCH, Claude-Alain PARATTE, « La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques », *Guides archéologiques*

de la Suisse, n° 5, Orbe, Fondation Pro Urba/Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 1997, 58 p. et 1 plan hors texte.

Robert FLATT, Fred GIRARDET, Denis WEIDMANN, « In situ conservation of the roman mosaics at the villa of Boscéaz (Orbe, Switzerland) : diagnosis of risks involved », dans *Materials issues in art and archaeology V. Materials Research Society symposium proceedings*, Vol. 462, pp. 317-322.

Rapport : José BERNAL, Claude-Alain PARATTE et al., *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz – Rapport sur les campagnes de fouilles 1991-1992*, Lausanne, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, 1997.

PAYERNE District de Payerne – CN 1184 560 350 / 186 450
HM *Champ Aubert – Habitat groupé*

Les travaux d'aménagement de la route de contournement nord de Payerne ont amené la découverte d'un habitat du haut Moyen Âge, installé en rase campagne, à 160 m de la voie romaine Avenches-Yverdon (route de Bussy). Dans un premier temps, la surveillance des travaux de creuse des tranchées drainantes de la future route a permis de repérer la présence, à faible profondeur et sur une longueur d'environ 110 m, d'une couche archéologique, associée à des scories et des tessons de céramique du haut Moyen Âge. L'avancement des travaux ne permettant plus le décapage de grandes surfaces, décision fut prise d'ouvrir quelques sondages ponctuels destinés à préciser la nature et la datation du site. Après décapage de la couche d'occupation susmentionnée, assez riche en matériel, se lisaient très clairement, au sommet du substrat sableux, les traces de constructions sur poteaux, dont le plan échappe hélas à la lecture en raison de l'exiguïté des surfaces fouillées. La densité et l'étendue des vestiges permettent néanmoins l'identification d'un habitat groupé de type villageois, le premier attesté pour cette époque en terre vaudoise.

Outre les scories de fer susmentionnées, le mobilier se compose de fragments de tuiles à rebords, de restes fauniques, de quelques objets métalliques (couteau en fer, boucle de lanière et épingle en bronze, etc.), de plusieurs fragments de récipients cylindriques en pierre ollaire et de nombreux tessons de céramique, dont le faciès, très homogène, est tout à fait analogue à celui des offrandes funéraires des nécropoles alto-médiévales vaudoises de Lausanne-Bel Air, Lavigny ou Sévery (VIe-VIIe siècle apr. J.-C. ; voir *ASSPA*, n° 79, 1996, pp. 143-193). Si les récipients les plus fréquents sont les pots à cuire ovoïdes à bord triangulaire, on signale également la présence de jattes carénées et de cruches à anse bifide.

Rappelons pour mémoire l'existence, à environ 800 m au sud, de la riche nécropole contemporaine de Pramey, fouillée entre les deux guerres.

Daniel Castella et François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach, Archéodunum S.A., Gollion.

PAYERNE District de Payerne – CN 1184 561 650 / 185 610
M *Guillermaux – Dégagement et documentation du mur de ville*

Le projet aménagement d'un parc à voitures sur cette parcelle a nécessité le dégagement complet du mur de ville, reconnu par sondage en 1995.[8] Il est sporadiquement conservé sur une longueur de 50 m sous la forme d'une semelle large de 1.80 m, en boulets et éclats de molasse dans un mortier blanc très grossier. La hauteur conservée passe d'est en ouest de 40 cm à 90 cm. Le mur se retourne ensuite en équerre vers le nord, où l'élévation est conservée sur une hauteur de 4 à 5 m. Les très nombreuses réparations ne permettent de discerner que très localement la maçonnerie originelle, en assises régulières de quartiers de molasse avec trous de pinces, hautes de 40 à 50 cm. Cette partie du mur a été assainie et couverte pour éviter les infiltrations d'eau. Enfin, à l'angle formé par ces deux pans de la courtine, l'extrémité côte ville des murs latéraux d'une tour d'angle ouverte à la gorge ont pu être dégagés.

François Christe

Investigations et documentation : V. Chaudet, F. Christe, C. Grand, B. Pajak, BAMU, Lausanne.

PRANGINS District de Nyon – CN 1261 508 700 / 138 800
M *Site du château médiéval*

Les investigations faites tout au long des travaux de restauration et aménagement du château actuel se concluent par une publication de synthèse :

[8] Voir « Chronique archéologique 1995 », dans *RHV*, 1996, p. 297.

François CHRISTE, Colette GRAND, avec les contributions de Michèle GROTE, Isabelle GUIGNARD CHRISTE, Catherine KULLING, « Prangins. De la forteresse au château de plaisance, 1985-1995 : 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire », *CAR*, n° 71, Lausanne, 1997, 142 p.

ROMAINMÔTIER District d'Orbe – CN 1202 525 250 / 171 800
M *Couvent clunisien – Fouilles dans l'angle sud-est du cloître*

Les fouilles de 1997 s'inscrivent à la suite des campagnes de 1995 et 1996 qui ont progressivement couvert l'aile sud du cloître, de l'ouest vers l'est. Elles permettent aussi le raccord avec les surfaces dégagées en 1985 et 1986 à l'intérieur et aux alentours de la Maison des moines.

C'est ainsi l'occasion d'établir un premier bilan sur les recherches, bilan qui – et nous le soulignons – ne peut rester encore que provisoire. Dans cette synthèse, l'accent est mis sur l'état des constructions au moment de la reprise du site par Cluny et sur les transformations auxquelles elle a donné lieu.

Les vestiges antérieurs au premier monastère (fig. 16)

Ici encore, les vestiges de l'occupation antérieure au premier monastère sont ténus. Des fosses allongées, analogues à celles qui avaient été trouvées dans la Maison des moines et à ses alentours, témoignent de maisons en bois partiellement enfouies dans le sol. Ces constructions simples, tout comme quelques fondations maçonnées très fragmentaires, présentent une orientation oblique par rapport au réseau de constructions que l'on peut attribuer avec certitude au monastère. Probablement sans relation avec le couvent, ces premiers aménagements nous paraissent remonter à l'époque gallo-romaine. Des fragments de tuiles régulièrement mis au jour lors des fouilles ne peuvent guère avoir été apportés d'un autre site.

A proximité immédiate de ces constructions, une fosse creusée dans le terrain, selon un contour irrégulier, semble avoir servi à l'extraction d'argile. Du moins les restes d'argile encore collés aux parois de la fosse se distinguent-ils nettement du matériau sédimentaire environnant.

Nous pouvons donc nous en tenir à notre hypothèse, selon laquelle l'endroit aurait été affecté à la production de matériaux de construction ou même à l'artisanat.

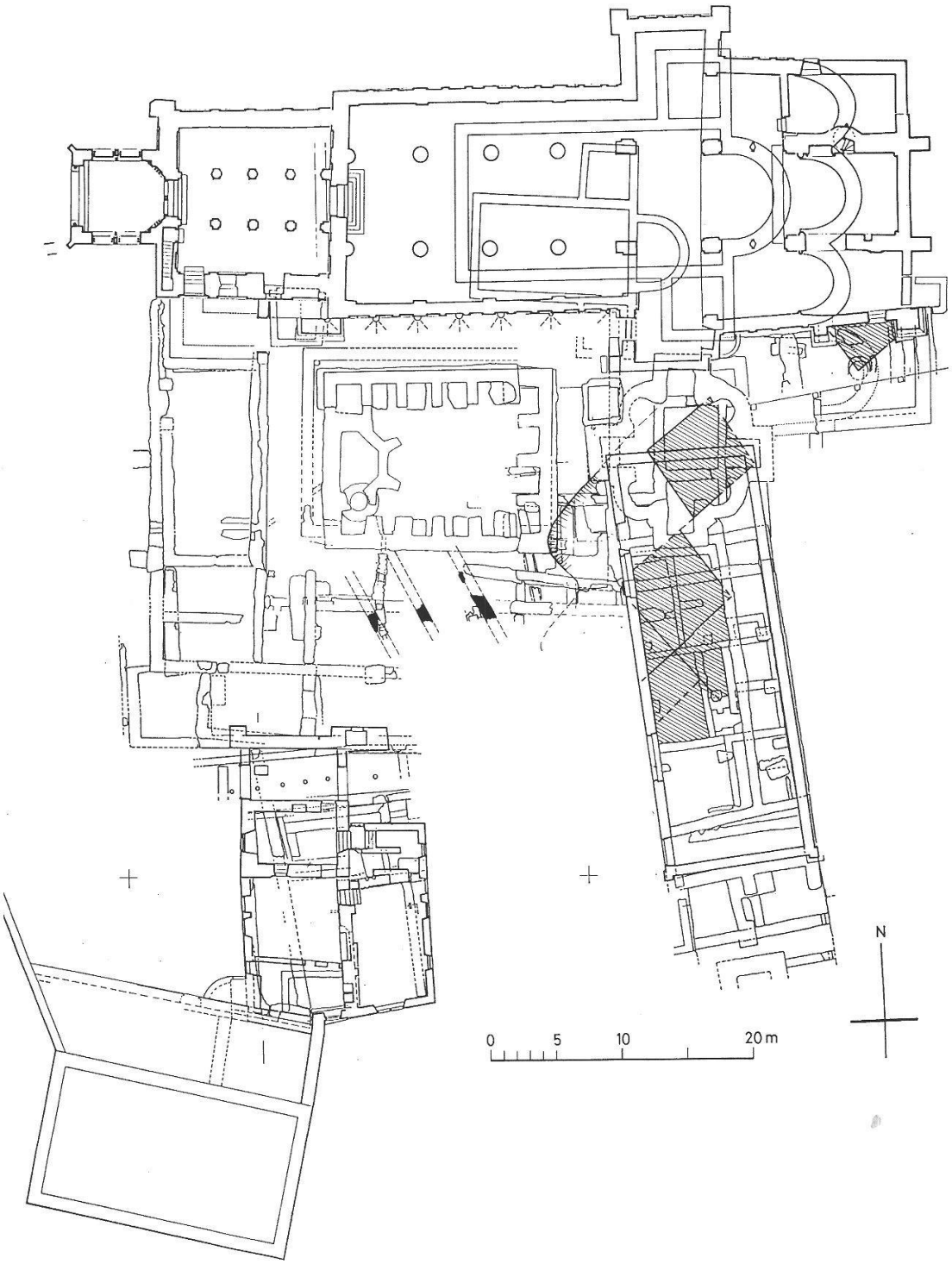

Fig. 16. Romainmôtier – Couvent clunisien.
Vestiges d'époque gallo-romaine, jusqu'au Ve siècle apr. J.-C.
(Dessin AAM)

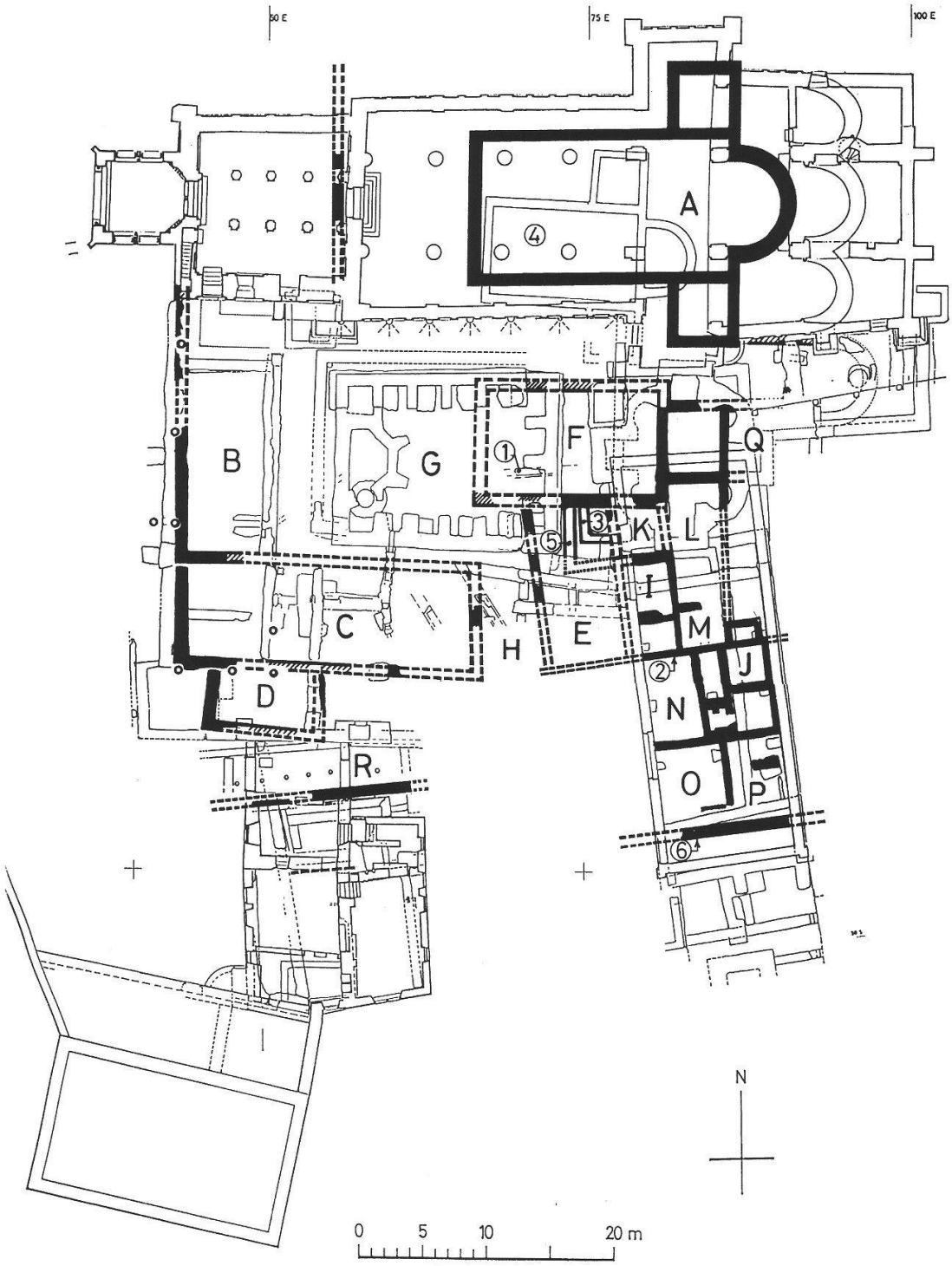

Fig. 17. Romainmôtier – Couvent clunisien.
Etat du monastère au Xe siècle. Les lettres renvoient au texte.
(Dessin AAM)

Le monastère du haut Moyen Âge (fig. 17)

Le premier établissement monastique est attesté par des petits fragments de murs dont l'orientation est conforme à celle des constructions ultérieures. C'est le cas notamment d'un segment de mur (1) dont la qualité s'apparente à celle d'un mur qui, au sud du secteur fouillé en 1997, traverse toute la Maison des moines et constitue peut-être une ancienne clôture ; nous n'avons en tout cas retrouvé à ce jour aucun mur parallèle ou perpendiculaire qui permette de reconstituer un bâtiment. Pour simplifier la description, nous conservons donc provisoirement cette désignation de mur de clôture, en dépit de son caractère hypothétique. On observe en outre un angle de mur (3), plus ancien que l'église (F), dont les vestiges sont apparus en fouille à l'intérieur et aux alentours de la Maison des moines. Cette église se trouvait au sud des deux sanctuaires du haut Moyen Âge (4 et A) déjà découverts au début du siècle sous l'église actuelle. Elle présentait une nef rectangulaire, terminée par un sanctuaire plus étroit, également de plan rectangulaire. L'angle de mur (3) trouvé immédiatement contre le mur sud de l'église doit avoir appartenu à un petit édifice que l'on peut imaginer annexé à une plus grande construction.

Les phases suivantes, toujours du haut Moyen Âge, sont heureusement plus faciles à reconstituer. L'église (F) déjà mentionnée a remplacé dans cette zone des bâtiments monastiques antérieurs, construits en dur, au moins dans leur partie inférieure. On a pu mettre au jour un fragment du mur sud, dans le prolongement des éléments du chœur et de la nef conservés dans la Maison des moines et à ses alentours. Perpendiculairement à la nef, un mur (5), s'étendant vers le sud, peut être le reste d'une annexe ayant pris la place de l'ancienne construction dont nous avons trouvé l'angle (3), à la manière des annexes latérales des deux premières églises au nord (4 et A). La situation des constructions permet de supposer, à l'emplacement de l'église méridionale, une église plus ancienne, complètement disparue, munie d'une annexe dont il ne subsisterait qu'un angle de mur (3).

L'église méridionale dont nous avons repéré le plan n'est cependant pas la dernière érigée à cet emplacement. Seules les fondations en ont été identifiées et toute l'élévation qui repose sur elles appartient à un état de construction plus récent. On a alors remplacé l'ancienne maçonnerie en conservant les fondations. Effectivement, une épaisse couche de terre mêlée de matériaux de démolition est intercalée entre la fondation et l'élévation des murs. Rappelons aussi que le chevet de l'église a également été remplacé jusqu'à la fosse de fondation, de telle sorte que l'on peut penser que l'édifice a été largement ou totalement rebâti sur le même plan.

Contre cette église, un nouveau bâtiment (E) a été adossé, dont seul le mur ouest est conservé. Il condamne ainsi l'ancienne annexe (5), par rapport à laquelle il présente une orientation oblique. En revanche, le nouveau mur est quasi perpendiculaire au mur de clôture (2) contre lequel il s'appuie et qui peut avoir constitué la limite sud du bâtiment. Il n'est pas possible de dire si le « mur d'enceinte » remplissait toujours cette fonction ou si les constructions monastiques s'étaient entre-temps étendues vers le sud. Quoi qu'il en soit, à l'extrémité sud de la Maison des moines, on a repéré une trace de mur (6) dont l'interprétation comme clôture est assurée. L'espace intermédiaire a été rempli de constructions. A l'est, le bâtiment (E) peut avoir été bordé par un autre local (I), qui s'appuie également contre le mur d'enceinte au sud, et dans lequel un système de chauffage par le sol a été ultérieurement installé. Mais comme le local (I) n'est pas adjacent à l'église (F), l'espace intermédiaire a dû être fermé par un mur délimitant un petit local (K). Un petit fragment de mur conservé près de l'église, à l'endroit correspondant, en témoigne peut-être encore.

Pour résumer, l'aspect du monastère après la rénovation de l'église (F) doit avoir été le suivant. Les bâtiments constituant le centre de l'ensemble conventuel circonscrivent une cour rectangulaire (G). Le côte nord est fermé par l'église, probablement la plus récente (A) des deux églises du haut Moyen Âge qui se sont succédé au nord. A l'ouest s'étendait un bâtiment (B), dont les recherches n'ont pas encore permis de circonscrire le plan. Marquant un retour d'angle perpendiculaire, l'aile (C), avec son annexe (D) ferme le côté sud. Les ailes ouest et sud servaient probablement à l'habitation des moines. L'aile sud se termine devant l'église (F) et le bâtiment qui lui est adossé (E), laissant ainsi un espace libre de constructions (H). A l'est, la cour est fermée par le bâtiment (E) ainsi que par les deux églises (A et F), très proches l'une de l'autre. En raison de ses dimensions, le local (E) adossé à l'église méridionale n'avait pas nécessairement une fonction en rapport avec l'église, ce qui semble en revanche être le cas pour le local (K), adjacent à l'épaulement du chœur. Au sud de l'aile méridionale du monastère (C et D) et de l'église (F) s'étendaient d'autres bâtiments dont le premier état (R) ne peut pas encore être situé dans la chronologie. De même doit rester ouverte la question de savoir dans quelle mesure le bâtiment (I), autrefois isolé, constituait encore une entité indépendante à côté de l'église. Comme ce local était chauffé, on devait y séjourner principalement en hiver. En direction de l'est et du sud-est, on peut encore identifier, comme local indépendant, des bains (J), mais d'autres traces ou segments de murs (L, M, N, O, P) définissent un ensemble de locaux dans lesquels il est difficile de distinguer des corps de bâtiments. Dans la pièce (O), un foyer et un four à pain attestent la fonction de cuisine. L'espace central (N) semble avoir été plutôt une cour qu'un local fermé. A

l'est du chevet de l'église, des départs de murs pourraient être les vestiges d'un local (Q), s'il ne s'agit pas simplement de contreforts.

Situés à la périphérie et remplissant diverses fonctions de service, ces bâtiments ne font pas partie du dispositif central du monastère. Ils peuvent avoir été reliés à une infrastructure d'hébergement, comprenant par exemple un hôpital pour les moines malades et âgés. Il n'est pas encore possible d'établir si cet éventuel hôpital se trouvait, comme c'est le plus souvent le cas, à l'écart, plus au sud-est, ou si certains des locaux plus proches de l'église (F) peuvent avoir été affectés à cette fonction. Quoi qu'il en soit, sachant l'importance des cures balnéaires et sudatoires dans la médecine du Moyen Âge, on peut voir dans les bains (J) un indice en faveur de l'existence d'un hôpital. Ce bâtiment (J) comprenait trois salles au rez-de-chaussée, un vestibule, une salle chauffée et une salle non chauffée. Alimentée depuis l'extérieur, une chambre de chauffe diffusait, à travers un système de canaux, de l'air chaud dans les locaux de bain, le vestibule, ainsi qu'à l'étage, qui était relié par des canaux à la chambre de chauffe et servait peut-être d'étuve sèche (sudatoire). Plus tard, ce système de chauffage complexe semble avoir été remplacé par un dispositif à canaux plus simple.

Le monastère roman et l'affiliation à Cluny (fig. 18)

La disparition de l'église méridionale (F) au profit d'une chapelle cruciforme (g) dont les fondations ont été découvertes à l'intérieur et aux alentours de la Maison des moines, a fait l'objet d'interprétations divergentes quant à sa date.[9] On rencontre de telles constructions à plan centré et de dimensions plus ou moins importantes, entre le haut Moyen Âge et l'époque romane. A Romainmôtier, les sources écrites attestent qu'il s'agissait d'une chapelle dédiée à la Vierge. Tant l'église actuelle (a) que l'aile orientale du cloître (f), dont l'origine romane n'est pas mise en question, sont appuyées contre les bras nord et sud de la chapelle, respectivement, et sont par conséquent plus récentes. Cette situation peut donner l'impression que la chapelle est beaucoup plus ancienne, tout comme son insertion quelque peu problématique dans l'ensemble des constructions romanes.

La campagne de fouilles de 1997 a apporté de nouveaux résultats que nous résumons ci-après. Le bâtiment (E) appuyé contre l'église méridionale (F) a été remplacé par le corps de bâtiment (C) qui prolongeait l'aile sud du

---

[9] Voir Hans Rudolf HENNHAUSER, « Quelques remarques concernant les premières églises de Romainmôtier et de Payerne », dans *Saint-Philibert de Tournus. Histoire, Archéologie, Art. Actes du Colloque du Centre international d'études romanes*, Tournus, 15-19 juin 1994, Mâcon, 1995, pp. 285-296.

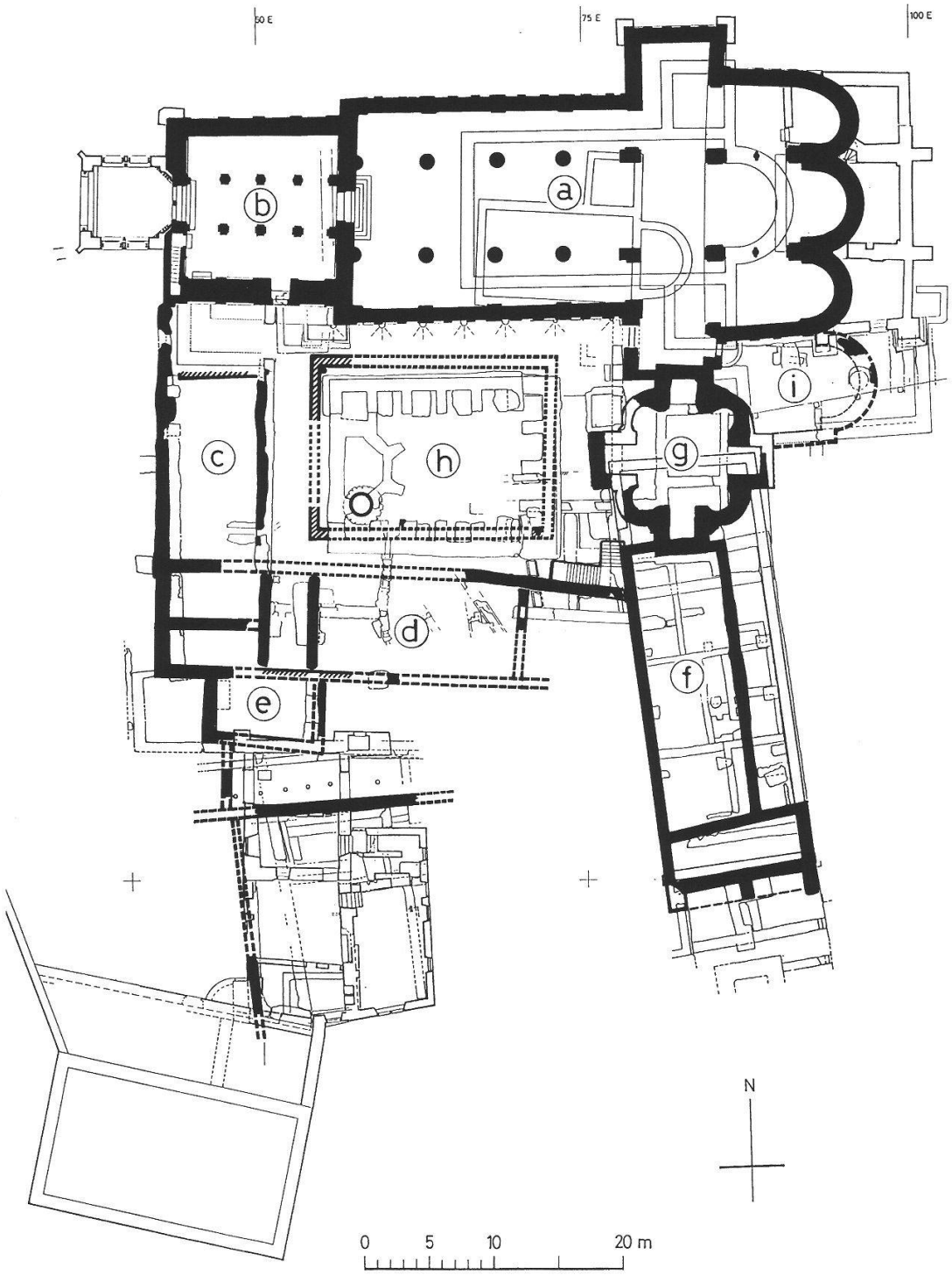

Fig. 18. Romainmôtier – Couvent clunisien.
Etat du monastère au XIe-XIIe siècle. Les lettres renvoient au texte.
(Dessin AAM)

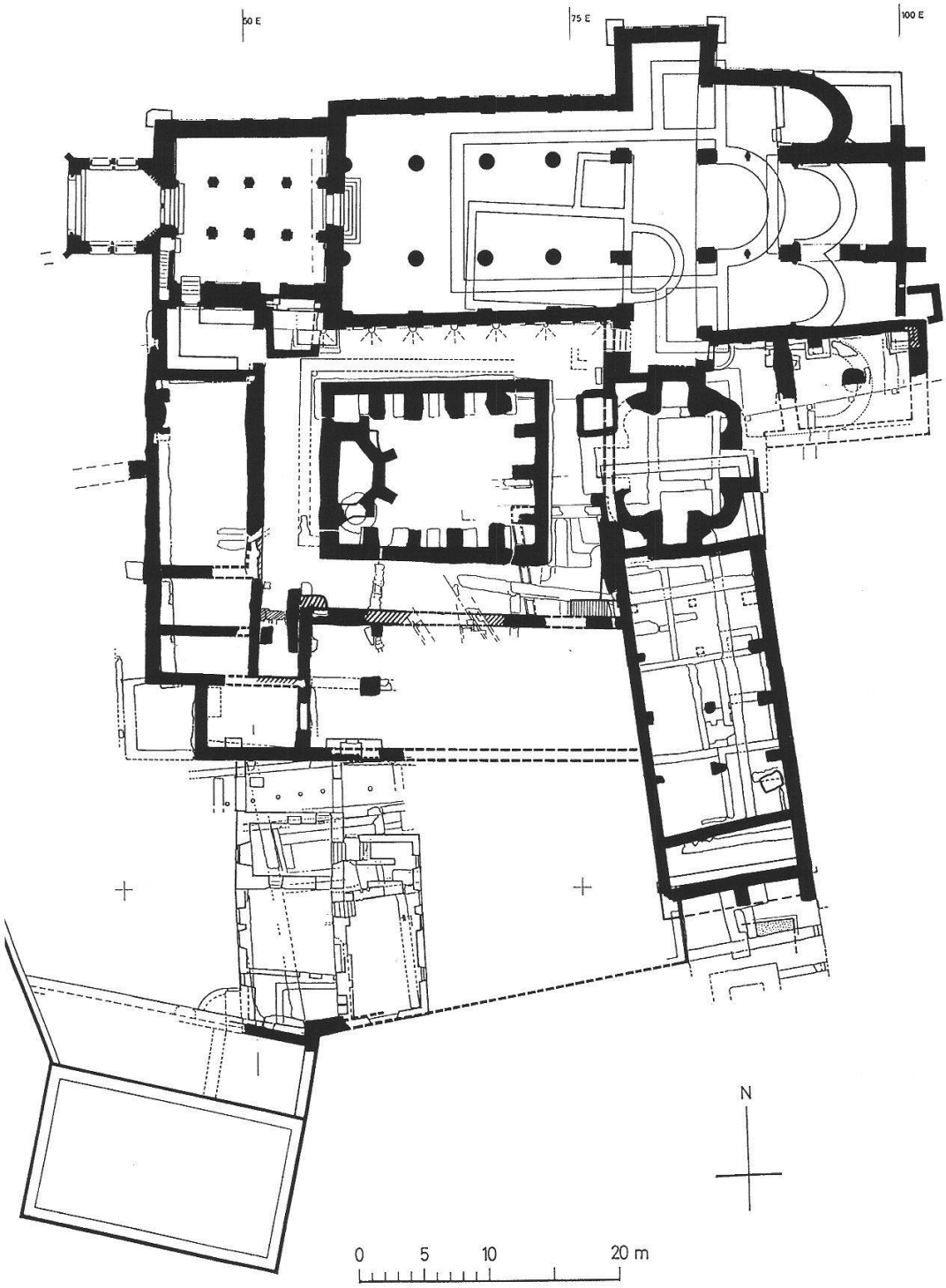

Fig. 19. Romainmôtier – Couvent clunisien.
Etat du cloître et des églises, avant la Réforme.
(Dessin AAM)

monastère en direction de l'est et a été transformé par la même occasion. Avec ce prolongement on a construit un escalier donnant accès à l'étage de la nouvelle aile sud (d) ; les façades et l'escalier sont appuyés contre l'aile orientale (f). L'aile orientale remontant à l'époque romane, le prolongement de l'aile sud doit nécessairement être attribué à la même période. Si l'édifice de plan centré avait été construit longtemps avant le chantier roman, cela aurait entraîné la démolition de l'ancienne église (F), du bâtiment annexe au sud (E) et du local (K), ou, dans l'hypothèse de leur maintien, d'importants travaux de réparation pour conserver la partie du mur sud de l'église qui est commune avec le bâtiment (E). Le local chauffé (I) a subsisté jusqu'à la construction de l'aile orientale romane (f). La stratigraphie l'atteste parfaitement, tandis que les couches correspondantes font défaut pour l'église (F) et ses annexes (E et K). Ces ouvrages ont été édifiés sur un niveau de sol nettement plus élevé ; lors des chantiers ultérieurs, les couches ont été rabotées du côte amont, tandis qu'elles ont été maintenues en aval. Si ces bâtiments avaient subsisté en même temps que la chapelle (g), cela aurait laissé un espace vide de constructions au sud de la chapelle, entre l'aile sud (C) et le local chauffé (I). On s'expliquerait mal une telle disposition à une époque – la fin du haut Moyen Âge – qui manifeste au contraire une tendance au regroupement de l'église et des constructions conventuelles en un ensemble compact. Plutôt qu'au haut Moyen Âge, la construction de la chapelle trouve beaucoup mieux sa place dans le contexte qui suit l'affiliation du monastère à l'ordre de Cluny, à l'époque romane, même si ce chantier a connu quelques modifications. Pour le plan du monastère au moment de la donation à Cluny, nous proposons donc l'état illustré sur la fig. 17.

La fouille de 1997 a permis de terminer les investigations sur le secteur central du cloître roman, qui montre une disposition traditionnelle : au nord, l'imposante basilique à trois nefs (a) avec son narthex à deux étages (b) et sur les trois autres côtés du cloître (h) les ailes ouest (c), sud (d et e) et est (f), avec la chapelle cruciforme (g). L'aile orientale s'étendait plus loin vers l'est. Le local plus large au sud, qui abritait des latrines au-dessus des contreforts, servait probablement à la toilette des moines. Nous avions supposé d'abord un escalier à cet emplacement, mais les dernières fouilles ont fait apparaître les fondations d'un escalier dans l'angle sud-est du cloître. Plus tard, mais encore à l'époque romane, on a ajouté à l'église une chapelle latérale à abside (i).

Le cloître gothique (fig. 19)

La même disposition a été maintenue jusqu'à la Réformation. Les bâtiments et la galerie du cloître ont seulement été rénovés et agrandis, notamment après qu'un incendie eut dévasté le monastère.

Conclusions

On peut tirer un bilan très positif des douze ans de fouilles menées, avec des interruptions, entre 1971 et 1997, sur le site de l'ancien prieuré de Romainmôtier, affilié à l'ordre de Cluny au Xe siècle. Les investigations ont touché aussi bien les vestiges conservés dans le sol, comme dans la Maison des moines et au sud de l'église actuelle, où s'étendaient le cloître et les constructions conventuelles, mais aussi les élévations des bâtiments, ainsi sur l'église et la maison Reymond, voisine de l'ancienne demeure du prieur. Les connaissances ainsi acquises dépassent très largement ce que nous savions par les fouilles entreprises au début du siècle. Malgré les dégâts que ces fouilles puis la plantation du verger dans le préau du cloître ont provoqué sur les stratigraphies, le dégagement minutieux des murs et des couches de terrassement qui s'y rapportent a permis d'établir de ces vestiges une documentation qui servira désormais de base incontournable pour la recherche historique.

Les témoignages écrits – qui sont plus récents – nous apprennent que l'occupation monastique de Romainmôtier commence au Ve siècle déjà. Nos recherches ont même montré qu'il ne s'agit pas là de la première occupation du site, mais qu'elle a été précédée d'un établissement gallo-romain qui remonte peut-être au Ier siècle apr. J.-C. Le premier couvent était construit en bois, ainsi qu'en témoigne un réseau de trous de poteaux, mais fut bientôt remplacé par des constructions dont les fondations au moins étaient maçonnées et dont les parties visibles pouvaient être de bois ou de pierre. Etonnamment, le monastère comprenait simultanément, depuis un moment donné, deux églises disposées parallèlement l'une à l'autre. Outre les deux églises déjà connues (églises I et II), à sanctuaire en abside, qui ont précédé la basilique clunisienne encore debout (église III), il faut compter encore une église-salle à sanctuaire marqué par des épaulements, construite plus au sud et rebâtie une ou même deux fois au cours du temps. Si l'on ajoute encore la chapelle cruciforme qui, à l'époque clunisienne, a remplacé cette église méridionale, on peut recenser à Romainmôtier six, voire sept églises, dont seules les trois premières, au nord, étaient connues jusqu'à ce jour.

La disparition de la stratigraphie empêche malheureusement de définir la première église et, partant, le noyau du monastère. Il apparaît cependant que les constructions se sont développées du nord vers le sud, en direction du Nozon. Les premières bâtisses du haut Moyen Âge se trouvaient aux abords immédiats de l'église actuelle, tandis que les bâtiments découverts plus au sud, dans la Maison des moines, sont plus récents, même s'ils datent encore de l'époque mérovingienne ou carolingienne. Bien que la date de fondation du monastère au Ve siècle ne puisse pas être formellement prouvée par l'archéologie, elle conserve toute sa vraisemblance. Il nous manque du

mobilier datant de cette époque, tout comme est rare d'ailleurs le mobilier des périodes ultérieures du couvent. Il semble que les moines n'ont pas évacué leurs déchets – apparemment de faible quantité – dans les remblais déposés à l'intérieur ou aux alentours immédiats de leurs bâtiments.

Si notre compréhension du développement du monastère dans ses premières phases dépend encore d'investigations complémentaires à mener au sud du cloître de l'ancien prieuré clunisien, la recherche a obtenu des résultats plus solidement étayés sur l'état du couvent à l'époque romane (X^e^-XIIe siècles) et sur ses transformations jusqu'à la Réforme en 1536. On a remarqué en particulier que les bâtiments conventuels romans ont été en bonne partie détruits par un incendie à la fin du XIIIe siècle, tandis que les dégâts infligés à l'église ont nécessité la reconstruction de son côté nord avec la tour. En ce qui concerne le monastère roman, la situation chronologique de la chapelle cruciforme est particulièrement intéressante. Elle se dressait jusqu'au début du XVIIIe siècle entre la basilique et l'aile orientale du cloître, remplacée en 1580 par la « Maison des moines » – en réalité un grenier bernois. Les dernières recherches permettent de l'attribuer au premier chantier clunisien, bien que son plan incite à une datation plus ancienne. Il a fallu attendre la campagne de fouilles de 1997 pour obtenir à ce sujet des certitudes auxquelles les investigations précédentes ne nous autorisaient pas. C'est une des raisons pour lesquelles les comptes rendus annuels de nos recherches ont été assortis d'autant de réserves, précaution qui restera de rigueur aussi longtemps que l'interprétation ne sera pas envisagée dans un cadre qui dépasse celui d'un rapport provisoire.

Peter Eggenberger, Jachen Sarott,
Philippe Jaton, Laurent Auberson (traduction)

Investigations et documentation : P. Eggenberger, J. Sarott, Ph. Jaton, AAM, Moudon

Rapport : Jachen SAROTT, *Romainmôtier VD. Eglise. Travaux aménagement au sous-sol. Intervention archéologique des 22/23 octobre 1996*, AAM, Moudon, janvier 1997.

SAINT-BARTHÉLÉMY District d'Echallens – CN 1223 535 200 / 165 240
M *Château – Dégagement d'anciens murs*

La construction de nouveaux bâtiments pour le Centre social et curatif hébergé au château a permis de dégager les fondations d'anciens murs sur les flancs nord et ouest de l'éperon. Il n'en subsistait pour l'essentiel que la

dernière assise de fondation, dont la largeur, qui atteint parfois 2 m, évoque plutôt la fortification que la terrasse. Le matériel récolté est peu abondant, et comporte une part significative de fragments de *tegula*. Les terrassements vont se poursuivre en 1998.

François Christe

Investigations et documentation : C. Chevalley, F. Christe, D. Oberli, B. Pajak, P. Simon, BAMU, Lausanne.

SAINTE-CROIX District de Grandson – CN 1182 531 800 / 185 060
R(?)-M-AP *Côte de Vuitebœuf – Voies à ornières*

Les relevés et prospections de terrain entrepris par les chercheurs de l'IVS-Berne (voir *RHV*, 1997, p. 263) se sont poursuivis en 1997. De nombreux tracés nouveaux ont été détectés, dont la chronologie se précise, par des trouvailles monétaires et d'autres objets liés au trafic routier.

Investigations et documentation : G. Schneider et coll. IVS-Berne.
Publication : Guy SCHNEIDER, Werner VOGEL, « Karrgleise : Römerstrassen oder Trassen der Neuzeit ? Zur Frage der zeitlichen Einordnung am Beispiel der Geleiselandschaft von Vuitebœuf / Ste. Croix VD », dans *Jahrbuch der Geographischen Gesellschaft Bern*, Bd. 60, Berne, 1997, pp. 117-130.

URSINS District d'Yverdon – CN 1203 541 120 / 176 300
R *Site romain*

Une nouvelle analyse d'un document publié ici même (voir *RHV*, 1982, p. 194) et de la situation archéologique conduit l'auteur à proposer l'existence à Ursins d'un théâtre à fonction cultuelle.

Publication : Michel FUCHS, « Ursins VD et Riaz FR : mêmes combats pour Mars Caturix ? » dans *AS*, n° 20, 1997, pp. 149-158.

VEVEY District de Vevey – CN 1264 554 675 / 145 560
R *Quartier Sainte-Claire – Vicus de Vevey*

La poursuite des investigations archéologiques à l'emplacement du nouveau bâtiment scolaire de Sainte-Claire à Vevey a permis de compléter et

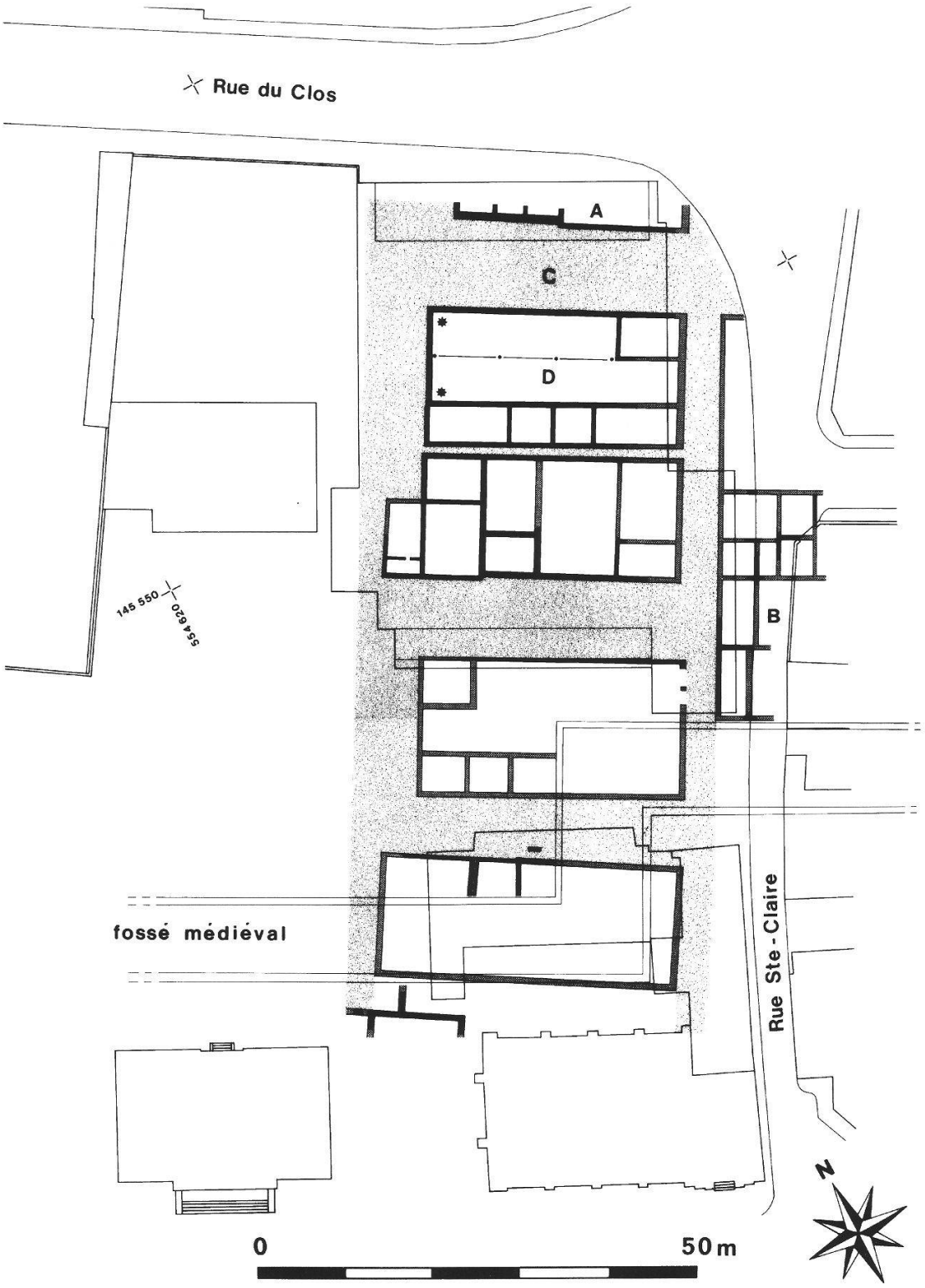

Fig. 20. Vevey – Quartier Sainte-Claire. Vicus gallo-romain. Investigations 1996-1997. En noir, les vestiges des IIe et IIIe siècle apr. J.-C. ; en grisé, les murs restitués ; en pointillé, la voirie ; A et B : maisons d'habitation ; C : voie rechargée au IVe siècles ; D : halle réaménagée au IVe siècle ; astérisques : fours. (Dessin C.-A. Paratte, MHAVD)

de préciser le plan et la chronologie de l'agglomération antique de Viviscus (voir *RHV*, 1997, pp. 264-267). Finalement, sept périodes d'occupation successives ont été mises en évidence, s'étalant du début de notre ère à la seconde moitié du IVe siècle apr. J.-C. La première occupation décelée, antérieure à l'époque tibérienne, consiste en un niveau de terre battue implanté directement à la surface des graviers lacustres.

La deuxième période, dont la construction débute en 15-20 de notre ère, est marquée par l'apparition, à l'intérieur d'une architecture de terre et bois, de sols de mortier, de foyers de *tegulæ* et surtout par la présence d'une mosaïque à grosses tesselles noires et blanches, malheureusement totalement perturbée par les états sous-jacents.

Après une période de réaménagements (période III, 30-40 env.), l'état IV (vers 60 apr. J.-C.) se distingue par la présence de maisons de torchis établies sur des solins non maçonnés et par la création d'un système de voies de galets damés.

A la fin du premier siècle apparaissent la maçonnerie et la mise en place des îlots qui marqueront le *vicus* pendant plus de deux siècles (périodes V et VI). Les vestiges conservés laissent voir une organisation urbaine régulière et orthogonale formée d'îlots d'environ 15 m sur 30 m, composés d'une seule unité architecturale et séparés le plus souvent par de larges voies sans portique de 9 m de largeur (fig. 20 et 21, C), mais aussi par une ruelle plus étroite (4 m) ou même un simple *ambitus* (fig. 20). Du point de vue fonctionnel, le quartier ne montre pas de spécialisation, les maisons d'habitation pourvues de peintures murales et de pièces chauffées par hypocauste (fig. 20 et 21, A et B) côtoyant en effet des halles de stockage ou des bâtiments dont la vocation artisanale est bien attestée par la présence de fours (fig. 20 et 21, D).

Dans la seconde moitié du IVe siècle apr. J.-C. (terminus post quem numismatique de 341), une recharge de voie (fig. 20 et 21, C) ainsi qu'un réarrangement partiel de la grande halle artisanale – fermeture de l'entrée, soutien de la charpente au moyen d'un poteau, implantation d'un nouveau four (fig. 20 et 21, D, d, f, g) – démontrent qu'à cet endroit du *vicus* au moins, une activité humaine s'était maintenue à cette époque.

Nous savons d'ores et déjà que l'agglomération se développe en direction du nord, de l'est et du sud vers le rivage antique. Les recherches qu'il nous sera permis de mener en 1998 permettront de définir la nature du *vicus* dans la partie occidentale du quartier de Sainte-Claire.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : C.-A. Paratte ; MHAVD.
Objets : seront déposés au MCAH.

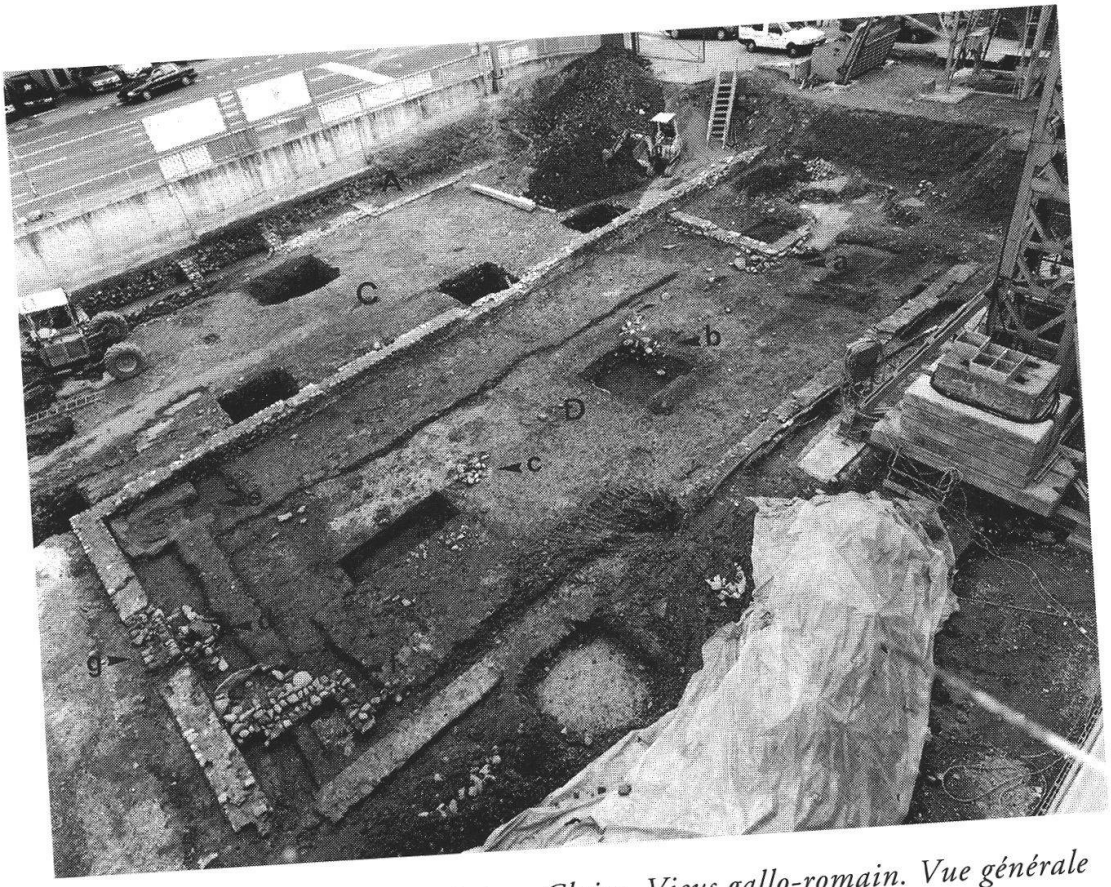

Fig. 21. Vevey – Quartier Sainte-Claire. Vicus gallo-romain. Vue générale vers l'Est de la partie septentrionale des vestiges mis au jour en 1997. Les lettres renvoient au texte. (Photo La Chambre Noire, Vevey)

VILLENEUVE District d'Aigle – CN 1264 560 560 / 138 640
M *Port et défenses médiévales*

Une première synthèse présente le résultat des fouilles et analyses effectuées lors de la destruction de l'ancien hôtel du Raisin.

Publication : François CHRISTE, Valentine CHAUDET, « Le port médiéval et les défenses de la Villeneuve de Chillon », dans *Moyen Âge 2*, 1997/3, pp. 45-62.

YVERDON-LES-BAINS District d'Yverdon – CN 1203
N-B *Sites archéologiques de la rive sud du lac de Neuchâtel*

Voir : Cheseaux-Noréaz.

YVERDON-LES-BAINS District d'Yverdon – CN 1203 539 120 / 181 100

R *Barques gallo-romaines*

Au terme de longues années de conservation, de restauration et d'études, les embarcations découvertes et prélevées en 1971, puis 1984, sont dorénavant présentées au public dans les caves du château d'Yverdon. L'exposition permanente présente le contexte des découvertes.

Publication : France TERRIER (réd.), *Les embarcations gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains. Exposition permanente au Château d'Yverdon-les-Bains*, Yverdon, 1997, 51 p.

YVONAND District d'Yverdon – CN 1183 546 400 / 183 500

R *Villa gallo-romaine de Mordagne*

Dans le cadre d'un projet de publication du site, la *pars urbana* a fait l'objet d'une fouille complémentaire financée par l'Association pour la promotion du site romain d'Yvonand-Mordagne (APYM). Elle visait à reconnaître les portiques sud et ouest du péristyle, déjà exploré – complètement au nord, partiellement au sud – par C.-A. Paratte en 1991. Le stylobate des colonnades, composé de grandes dalles de grès, présente en effet la caractéristique d'être peu fondé (deux assises environ implantées dans le sable), mais possède à l'emplacement des colonnes des piles qui plongent jusqu'au terrain naturel. L'observation de leur rythme dans les portiques sud et ouest est primordiale pour l'étude architecturale de la demeure. Il semble plus régulier (entraxe variant de 3.40 m à 3.50 m contre 3 m à 3.60 m au nord) et correspond à la largeur moyenne des portiques. L'état de conservation des stylobates est moindre qu'au nord, puisque les dalles de grès ont été systématiquement récupérées ; cette récupération est à mettre probablement en relation avec l'édification, dans le corps d'habitat principal du bâtiment tardif qui prend appui sur le stylobate du portique nord (voir *RHV*, 1994, pp. 242-249). Il ressort en effet de la stratigraphie que la démolition principale de tuiles et moellons scelle les stylobates déjà récupérés ; un *follis* de Magnence (350-353) frappé à Lyon, excellemment conservé et découvert dans la couche de démolition, permet d'avancer l'hypothèse d'une récupération précédant ou contemporaine du troisième quart du IVe siècle.

Plusieurs fragments de bases et de fûts de colonnes ont été découverts à proximité des piles de fondation des stylobates. En outre, un gisement de peinture murale prélevé dans le portique ouest devrait compléter la

compréhension d'un décor découvert en 1990, dont l'étude préliminaire suggère l'unité décorative du péristyle.

Le corps d'habitat médian, fouillé en 1980, a été complété par le dégagement du mur de façade donnant sur le portique ouest, et a permis d'identifier par le millier de tesselles qui y a été retrouvé, mêlé à un litage de mortier détruit, la pièce où A. Naef, en 1901, a levé une mosaïque géométrique noire et blanche actuellement exposée au château d'Yverdon.

Enfin, sous l'importante couche de sable propre interprétée soit comme remblai d'égalisation lié à la construction de la *pars urbana*, soit comme sable lacustre naturel, a été mise en évidence une couche anthropique argileuse contenant du matériel protohistorique (tessons de l'âge du Bronze, peut-être de l'âge du Fer). Il reste à définir s'il s'agit des restes d'une véritable occupation, peut-être attestée par d'autres traces, ou simplement d'alluvionnements contaminés, présents de façon plus ou moins affirmée sur l'ensemble du site.

Yves Dubois

Investigations et documentation : Y. Dubois, APYM.
Objets : seront déposés au MCAH, Lausanne.